



**PRÉFET
DU
PUY-DE-DÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

**CAHIER DES CHARGES FIXANT
LES CLAUSES
ET
CONDITIONS PARTICULIÈRES
POUR L'EXPLOITATION DU DROIT DE PÊCHE DE
L'ÉTAT :
Chapitre VI**

PÉRIODE DU : 1er JANVIER 2023 au 31 DÉCEMBRE 2027

Sommaire général

| | |
|--|----------------|
| 1. Références réglementaires..... | 3 |
| 2. Observations..... | 3 |
| 3. Clauses et conditions particulières..... | 4 |
| 4. Lotissements..... | 6 à 109 |

Le directeur départemental des finances publiques du Puy-de-Dôme

Pour le directeur départemental des finances publiques
Le responsable de la division de l'état,

Clermont-Ferrand, le 29/6/2022

Stéphane BOUDJEMAA

Administrateur des finances publiques adjoint

Vu et présenté par le directeur départemental des territoires

Clermont-Ferrand, le 05/07/2022

Guilhem BRUN

Vu et approuvé

Le Préfet,

Philippe CHOPIER

Clermont-Ferrand, le

08 JUL. 2022

Références réglementaires concernant le droit de pêche de l'Etat:

- Articles L.435-1 à L.435-3 du code de l'environnement
- Articles R.435-2 à R.435-31 du code de l'environnement
- Arrêté interministériel du 28 août 1987 fixant le modèle de demandes de location du droit de pêche de l'Etat
- Arrêté du 20 décembre 2021 portant approbation du modèle de cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État dans les eaux mentionnées à l'article L.435-1 du code de l'environnement
- Compte-rendu de la commission technique départementale de la pêche du Puy-de-Dôme réunie le 1^{er} avril 2022
- Avis de la commission de bassin pour la pêche en eau douce du 24 mai 2022

Rappels réglementaires concernant la pêche de l'anguille :

- la pêche à l'anguille est soumise à la délivrance d'une autorisation par l'administration en application de l'arrêté ministériel du 4 octobre 2010,
- s'agissant de la pêche professionnelle en eau douce de l'anguille, l'arrêté du 18 décembre 2013 a été modifié le 29 janvier 2020 pour introduire l'obligation de télédéclaration par l'outil CESMIA.
- le fait de laisser à l'eau des engins susceptibles de capturer l'anguille en période de fermeture de la pêche est un délit au sens de l'article L.436-16 du Code de l'environnement.

Observations :

- En cas de capture accidentelle d'une espèce non ciblée par un engin, le poisson est immédiatement remis à l'eau, en dehors des espèces susceptibles d'engendrer des déséquilibres biologiques (poisson-chat et perche-soleil).
- Location professionnelle :
Elle est réservée aux pêcheurs professionnels. Il n'y a qu'une seule location accordée à un pêcheur professionnel par lot. Cette location peut être transformée en une licence amateur dès lors qu'elle n'a pas trouvé preneur.
- Licence amateur :
Elle est réservée aux pêcheurs amateurs.

A - CLAUSES ET CONDITIONS PARTICULIÈRES

A - 1 Conditions d'exercice de la pêche aux lignes

Dans les eaux de 2^{ème} catégorie et sur le lac de retenue du barrage d'Anschald classé en pisciculture à valorisation touristique, les membres des Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique peuvent pêcher au moyen :

- 1° De lignes montées sur cannes et munies de deux hameçons au plus ou de trois mouches artificielles au maximum, avec un maximum de quatre lignes par pêcheur. Les lignes doivent être disposées à proximité et à la vue du pêcheur.
- 2° De la vermée et de la balance à écrevisses ou à crevettes avec un maximum de six balances par pêcheur pour les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (écrevisses « américaines»...). Les balances devront avoir un diamètre ne dépassant pas 30 cm et une maille de 10 mm (R.436-26 du code de l'environnement).
- 3° D'une carafe en verre, ou bouteille en verre, destinée à la capture des vairons et autres poissons servant d'amorces dont la contenance ne peut être supérieure à deux litres.

A - 2 Conditions d'exercice de la pêche aux Engins et aux Filets

A - 2.1 Pêcheurs amateurs

Dans les eaux de la 2^{ème} catégorie mentionnées au 1° de l'article L.435-1 du code de l'environnement, les membres des associations départementales agréées de pêcheurs amateurs aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public peuvent pêcher au moyen d'engins et de filets dont la nature, les dimensions et le nombre sont définis dans le cadre de la location du droit de pêche de l'État.

Seuls sont autorisés :

- 1 carrelet mailles de 10 millimètres de dimension 1,00 m x 1,00 m,
- 1 épervier : soit à mailles de 27 millimètres toute l'année, soit à mailles de 10 millimètres pendant la période comprise entre le 1^{er} juillet et le 31 octobre inclus,
- 2 nasses : soit à mailles de 27 millimètres toute l'année, soit à mailles de 10 millimètres pendant la période d'ouverture départementale de la pêche à l'anguille jaune,
- 2 verveux : soit à mailles de 27 millimètres toute l'année, soit à mailles de 10 millimètres pendant la période d'ouverture départementale de la pêche à l'anguille jaune,
- 6 balances de diamètre 30 cm maximum et mailles de 10 mm pour les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (écrevisses « américaines»...) pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre inclus,
- 3 lignes de fond munies de 6 hameçons (type double zéro) au maximum pendant la période d'ouverture départementale de la pêche à l'anguille jaune.

A - 2.2 Pêcheurs Professionnels

Dans les eaux de la 2^{ème} catégorie mentionnées au 1° de l'article L.435-1 du code de l'environnement, les pêcheurs professionnels aux engins et aux filets sur les eaux du domaine public peuvent pêcher au moyen d'engins et de filets, dont la nature, les dimensions et le nombre sont définis dans le cadre de la location du droit de pêche de l'État.

Le fermier et le co-fermier de chaque lot pourront désigner individuellement deux compagnons pouvant faire acte de pêche en leur absence.

Le fermier, le co-fermier et les compagnons pourront se faire assister d'aides dont le nombre est illimité.

Seuls sont autorisés :

- 1 épervier à mailles 10 millimètres au moins,
- 1 carrelet maille 10 millimètres de dimension maximale 2 m x 2 m,
- sennes à mailles 10 millimètres au moins,
- araignée mailles 10 à 12 millimètres, de longueur maximale de 200 mètres cumulés,
- 25 nasses : soit à mailles de 27 millimètres toute l'année, soit à mailles de 10 millimètres pendant la période d'ouverture de la pêche à l'anguille jaune,
- 6 verveux : soit à mailles de 27 millimètres toute l'année, soit à mailles de 10 millimètres pendant la période d'ouverture de la pêche à l'anguille jaune,
- 6 balances de diamètre 30 cm maximum et mailles de 10 mm,
- lignes de fond munies de 6 hameçons (type double zéro) au maximum pendant la période d'ouverture départementale de la pêche à l'anguille jaune.

A - 2.3 Dispositions Communes :

Les filets et engins de toute nature doivent être retirés de l'eau du samedi dix-huit heures au lundi six heures, à l'exception des nasses et verveux, des carrelets, des éperviers et des balances à écrevisses ou à crevettes.

En revanche, les nasses et verveux ne peuvent être ni placés ni manœuvrés, ni relevés pendant cette même période.

Pendant le même temps, les engins actionnés par courant d'eau ou par dispositif mécanique quelconque doivent être arrêtés. Les dispositifs accessoires formant obstacle à la libre circulation des poissons ou contrariant le courant doivent être levés.

B - DESCRIPTIF DES LOTS DE PÊCHE

| | | | |
|------------------|---------|-----------------|---------|
| - <u>Secteur</u> | - D 3.1 | ALLIER | 38 Lots |
| | - D 3.2 | DORE | 10 Lots |
| | - D 3.3 | Divers Barrages | |
| | | EDF | 4 Lots |

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT A 16 - dit de Brassaget**

Limites : de l'embouchure de la Leuge à l'ancien pont de Jumeaux.

Longueur : 4 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 253 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

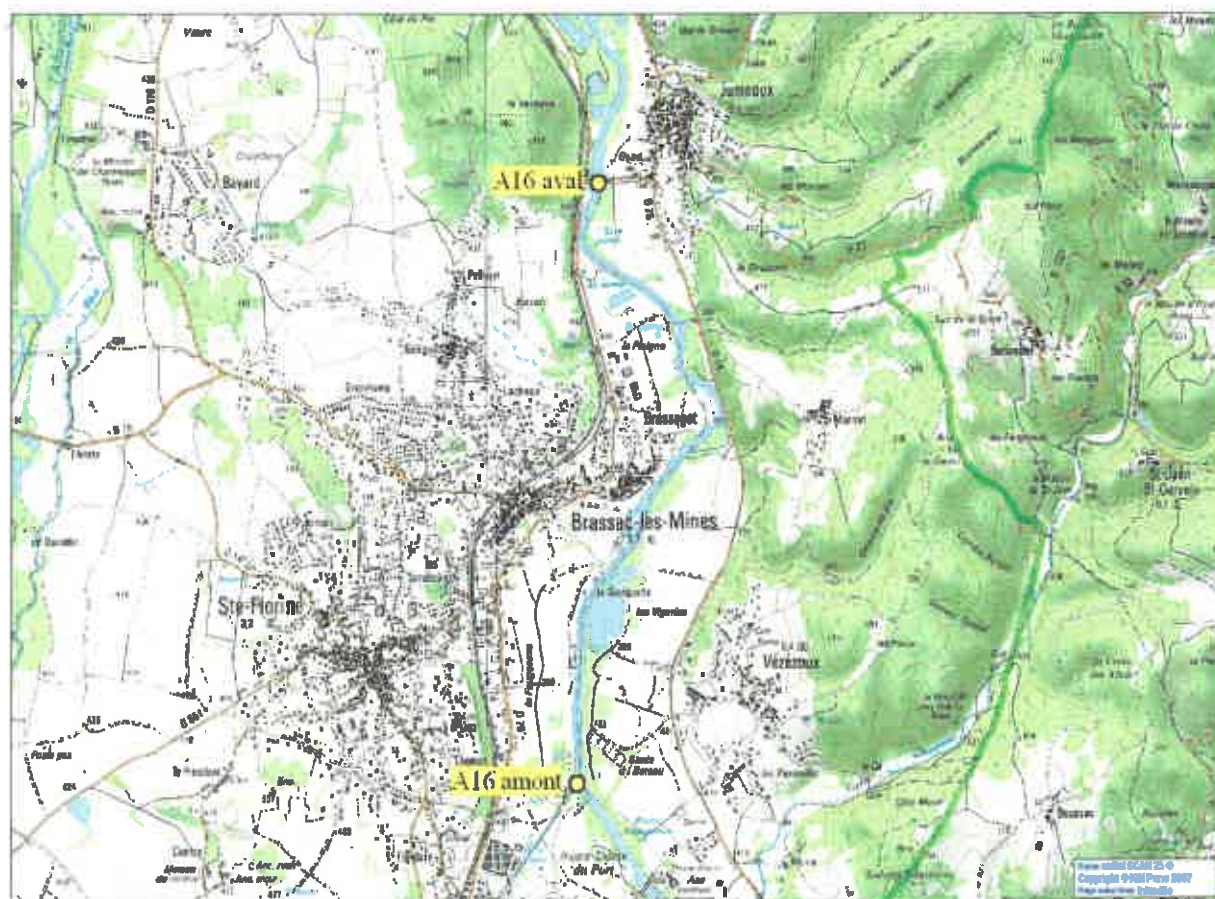
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 16

Communes : Brassac les Mines, Jumeaux

Dit : de Brassaget

Coordonnée GPS : amont : N 45°,3992 E 003°,3332

aval : N 45°,4284 E 003°,3349



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT A 17 - dit du Pont de Jumeaux

Limites : de l'amont du pont de Jumeaux à l'aqueduc du Théron

Longueur : 2 300 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 164 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

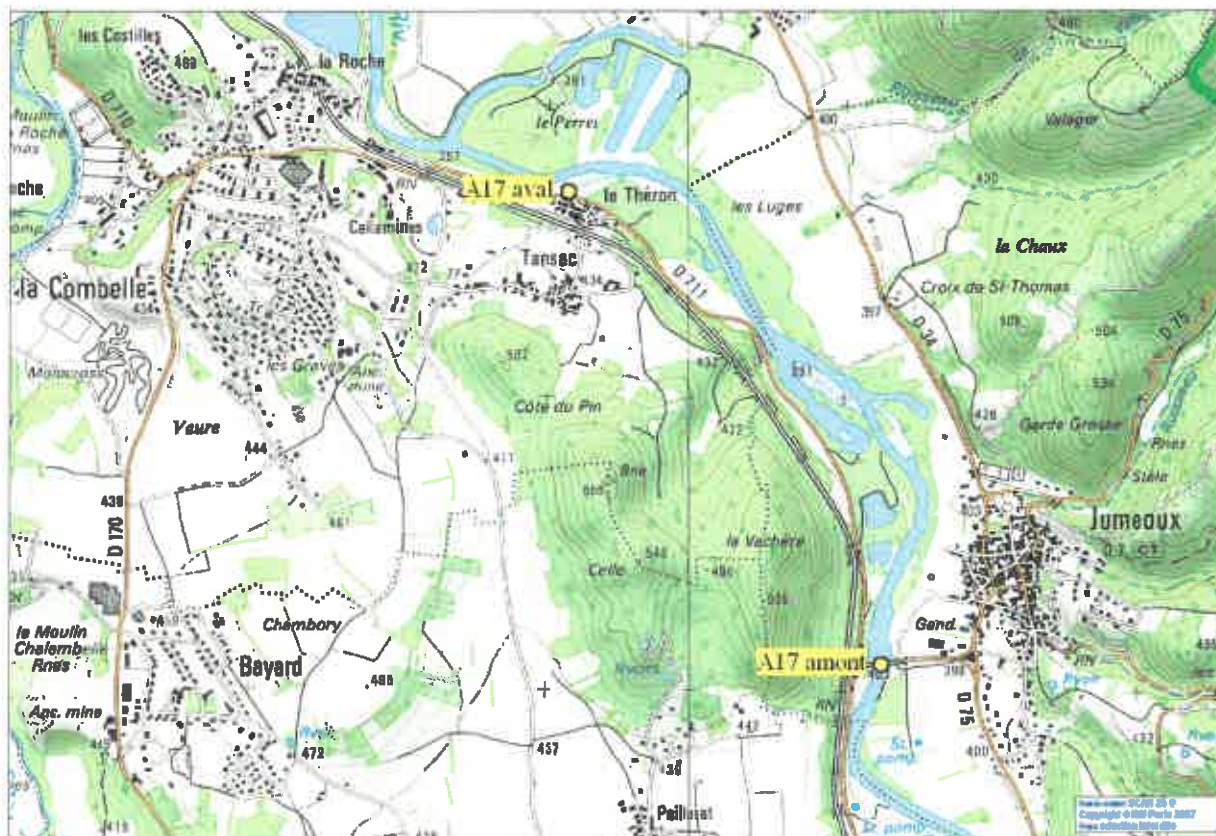
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 17

Communes: Jumeaux, Auzat sur Allier

Dit : du Pont de Jumeaux

Coordonnée GPS : amont : N 45°,4284 E 003°,3349

aval : N 45°,4431 E 003°,32149



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT A 18 - dit du Perre d'Auzat sur Allier

Limites : de l'aqueduc du Théron au pont du Saut du Loup

Longueur : 2 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 139 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

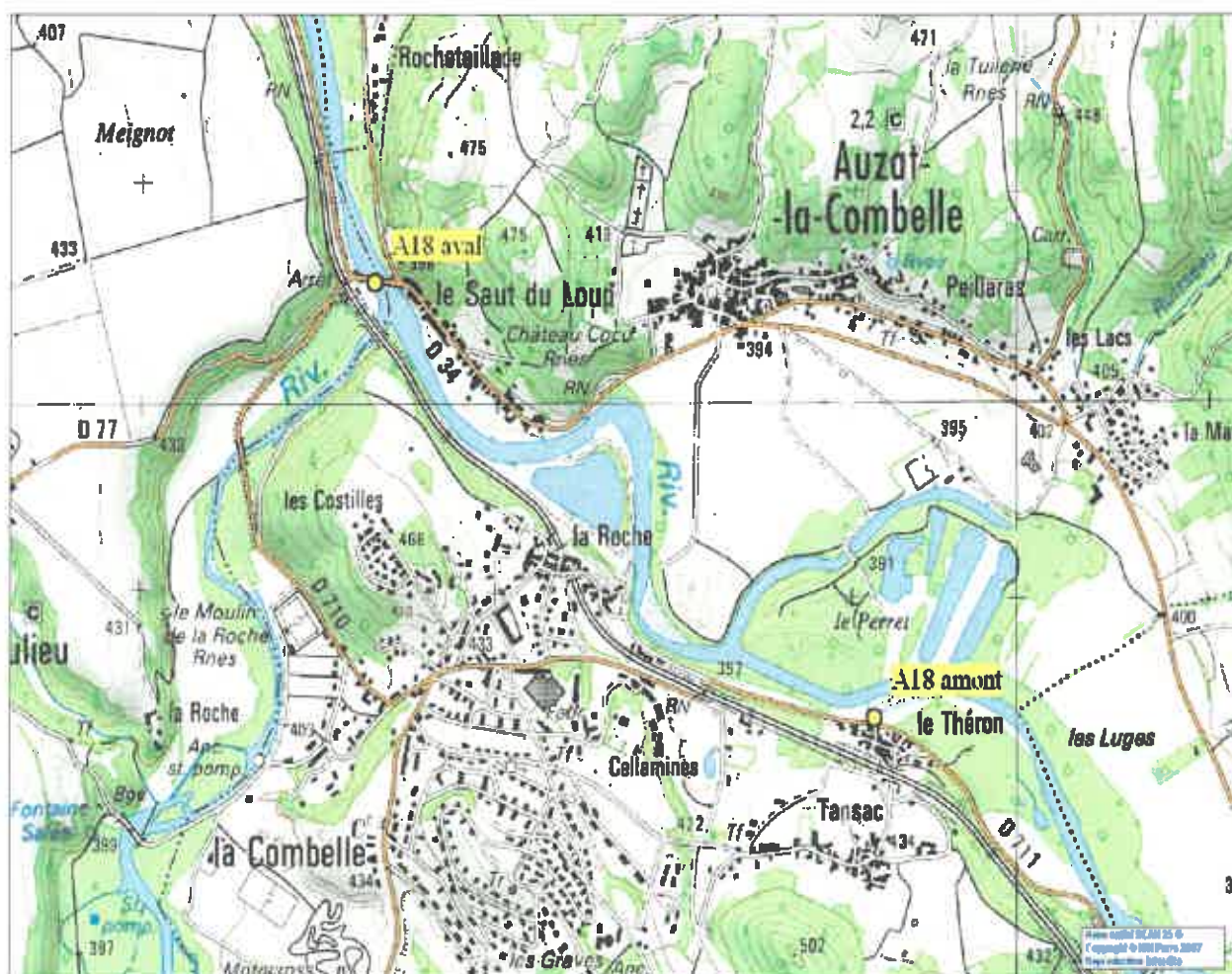
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 18

Communes: Auzat sur Allier, Beaulieu

Dit : du Perre d'Auzat sur Allier

Coordonnée GPS : amont : N 45°,4431 E 003°,32149

aval : N 45°,4527 E 003°,30355



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT A 19 - dit de la Maison Blanche

Limites : du pont du Saut du Loup au Pont de Nonette

Longueur : 3 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 190 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

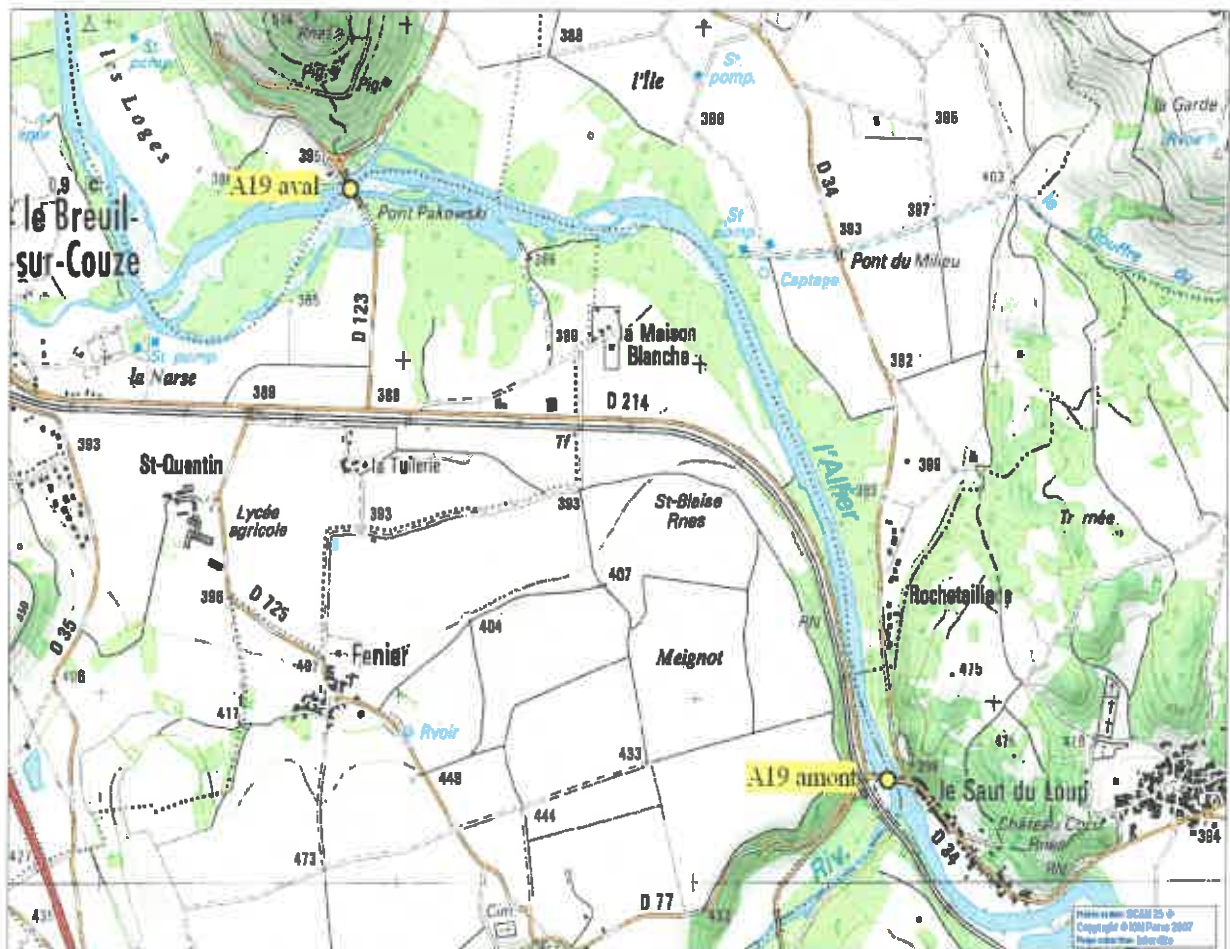
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

LOT A 19

Communes: Beaulieu, Auzat sur Allier, Orsonnette, Le Breuil sur Couze, Nonette
Dit : dit de la Maison Blanche

Coordonnée GPS : amont : N 45°,4527 E 003°,30355
aval : N 45°,4687 E 003°,28041



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT A 20 - dit du Bois du Roi

Limites : du pont de Nonette à l'embouchure du Béal du Breuil (rive gauche)

Longueur : 2 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 157 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

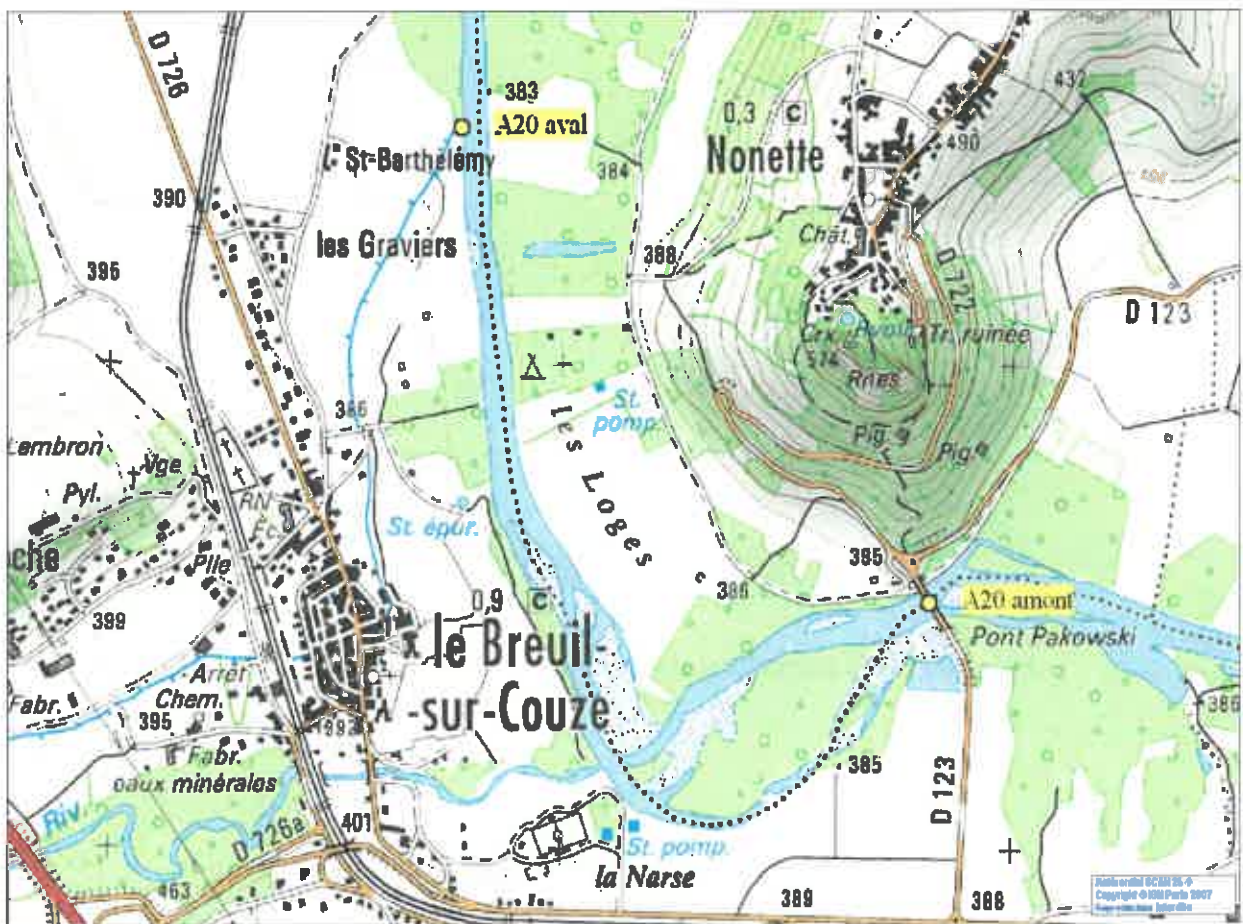
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 20

Communes: Le Breuil sur Couze, Nonette

Dit : du Bois du Roi

Coordonnée GPS : amont : N 45°,4687 E 003°,28041

aval : N 45°,4776 E 003°,26717



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT A 21 - dit de Beaurecueil

Limites : de l'embouchure du Béal du Breuil (rive gauche) à l'embouchure du ruisseau du Lembronnet (rive gauche)

Longueur : 2 700 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 193 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

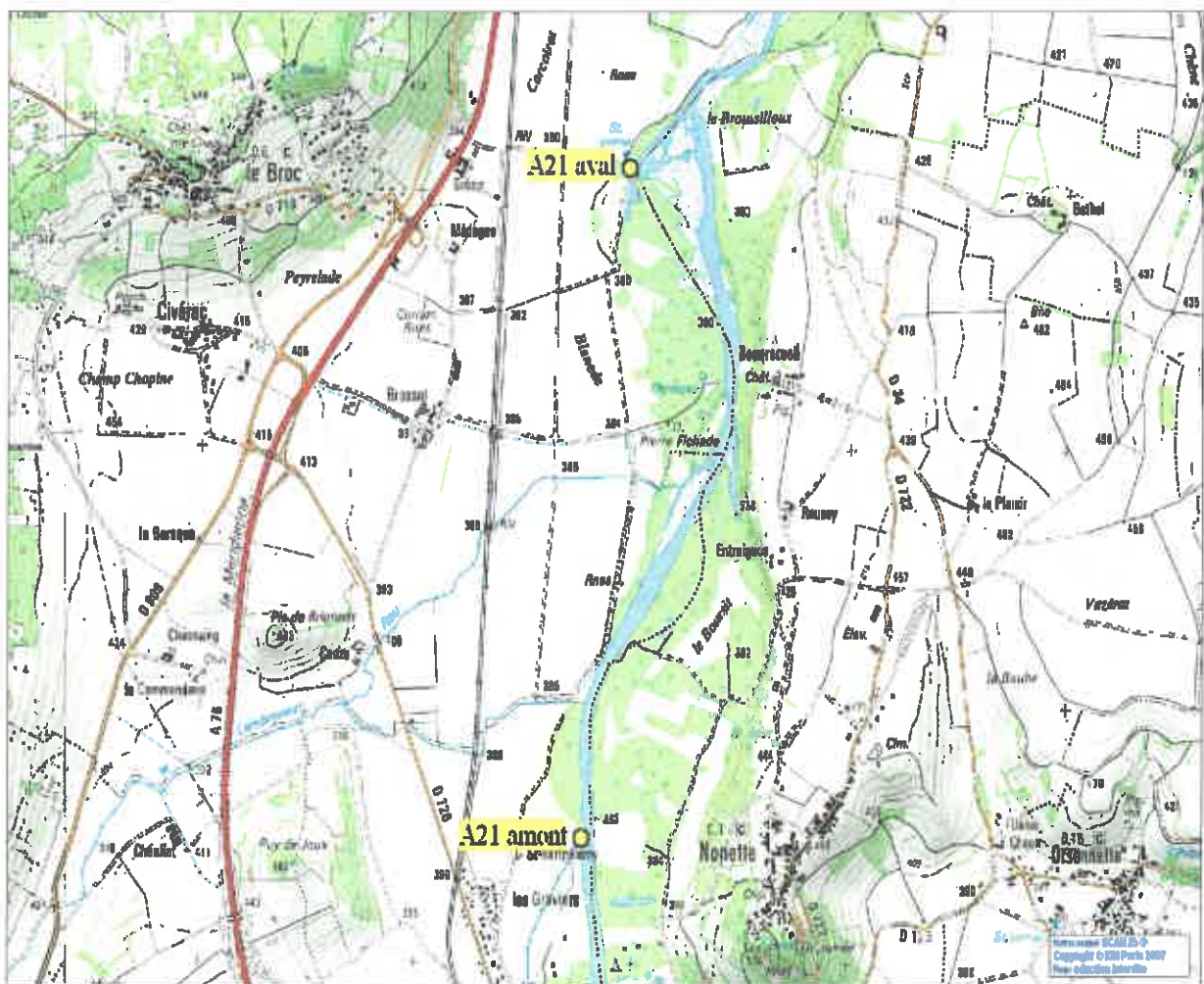
LOT A 21

Communes : Le Breuil sur Couze, Nonette, Le Broc

Dit : de Beaurecueil

Coordonnée GPS : amont : N 45°,4776 E 003°,26717

aval : N 45°,501 E 003°,26999



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT A 22 - dit de Grézin**

Limites : de l'embouchure du ruisseau du LEMBRONNET (rive gauche) à
l'embouchure du ruisseau des Pradeaux (rive droite)

Longueur : 2 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 121 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

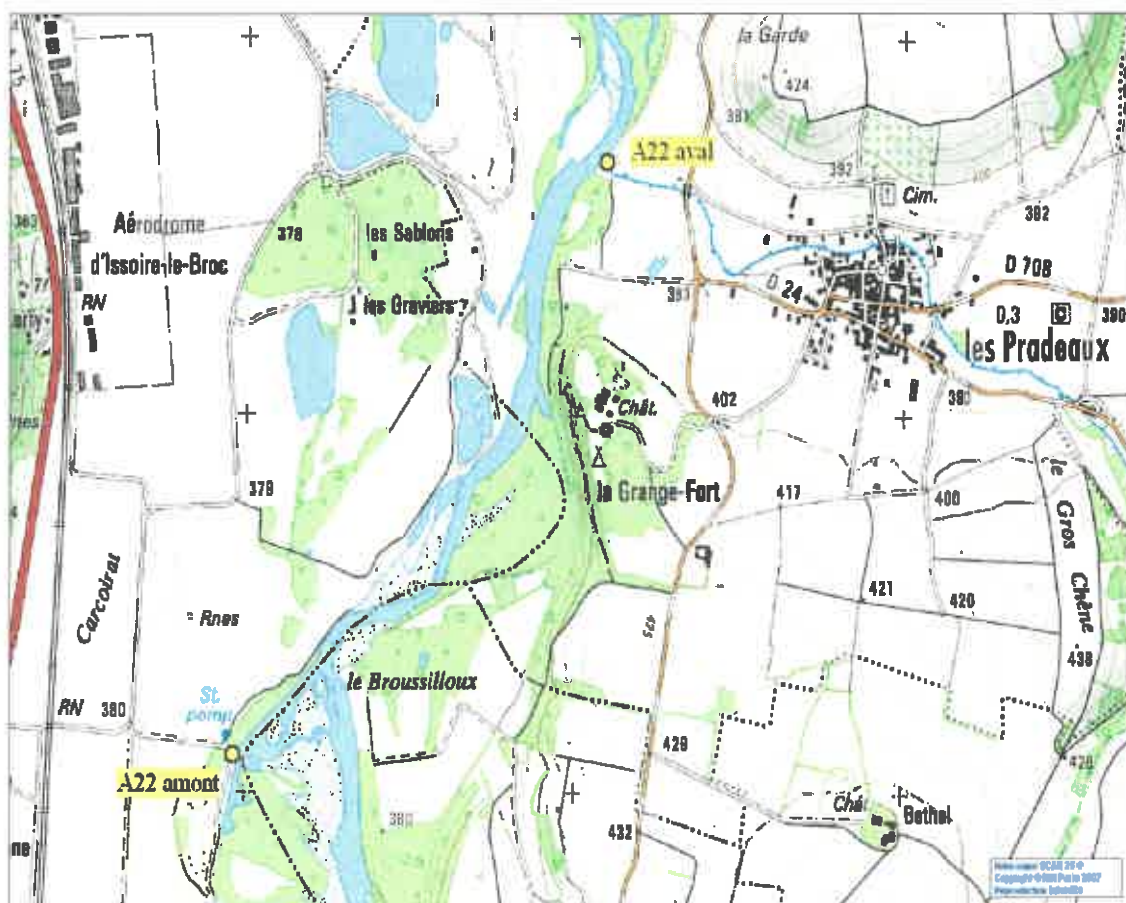
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 22

Communes: Nonette, Le Broc, Les Pradeaux

Dit : de Grézin

Coordonnée GPS : amont : N 45°,501 E 003°,26999

aval : N 45°,5151 E 003°,28465



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT A 23 - dit de Parentignat**

Limites : de l'embouchure du ruisseau des Pradeaux à l'embouchure de la Couze Pavin (rive gauche)

Longueur : 3 700 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 248 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT A 23

Communes : Les Pradeaux, Parentignat, Issoire

Dit : de Parentignat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,5151 E 003°,28465

aval : N 45°,5449 E 003°,27607



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 1 - dit des Vigères ou du Grand Mas

Limites : de l'embouchure de la Couze Pavin (rive gauche), à l'ancien Pont d'Orbeil

Longueur : 2 400 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 147 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

LOT B 1

Communes : Issoire, Orbeil

Dit : des Vigères ou du Grand Mas

Coordonnée GPS : amont : N 45°,5449 E 003°,27607

aval : N 45°,5634 E 003°,26956



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 2 - dit du Pont et du Gouffre de Blaud

Limites : de l'ancien pont d'Orbeil à l'embouchure du ruisseau de Peyre (rive droite)

Longueur : 2 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 116 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

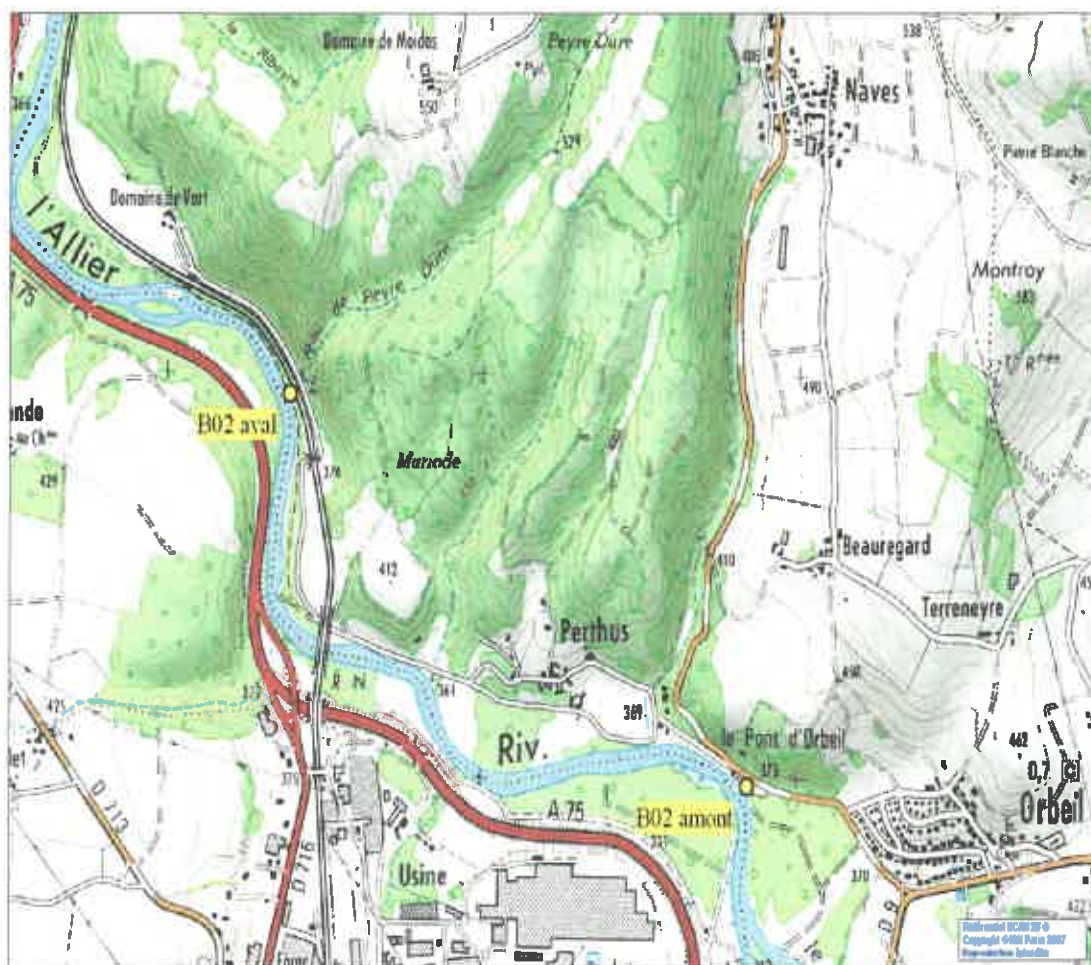
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE LOT B 2

Communes: Issoire, Orbeil, Saint Yvoine

Dit : du Pont et du Gouffre de Blaud

Coordonnée GPS : amont : N 45°,5634 E 003°,26956

aval : N 45°,5722 E 003°,251



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 3 - dit de la Ribeyre**

Limites : de l'embouchure du ruisseau de Peyre à l'embouchure du ruisseau de la Laye (rive droite)

Longueur : 2 700 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 98 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

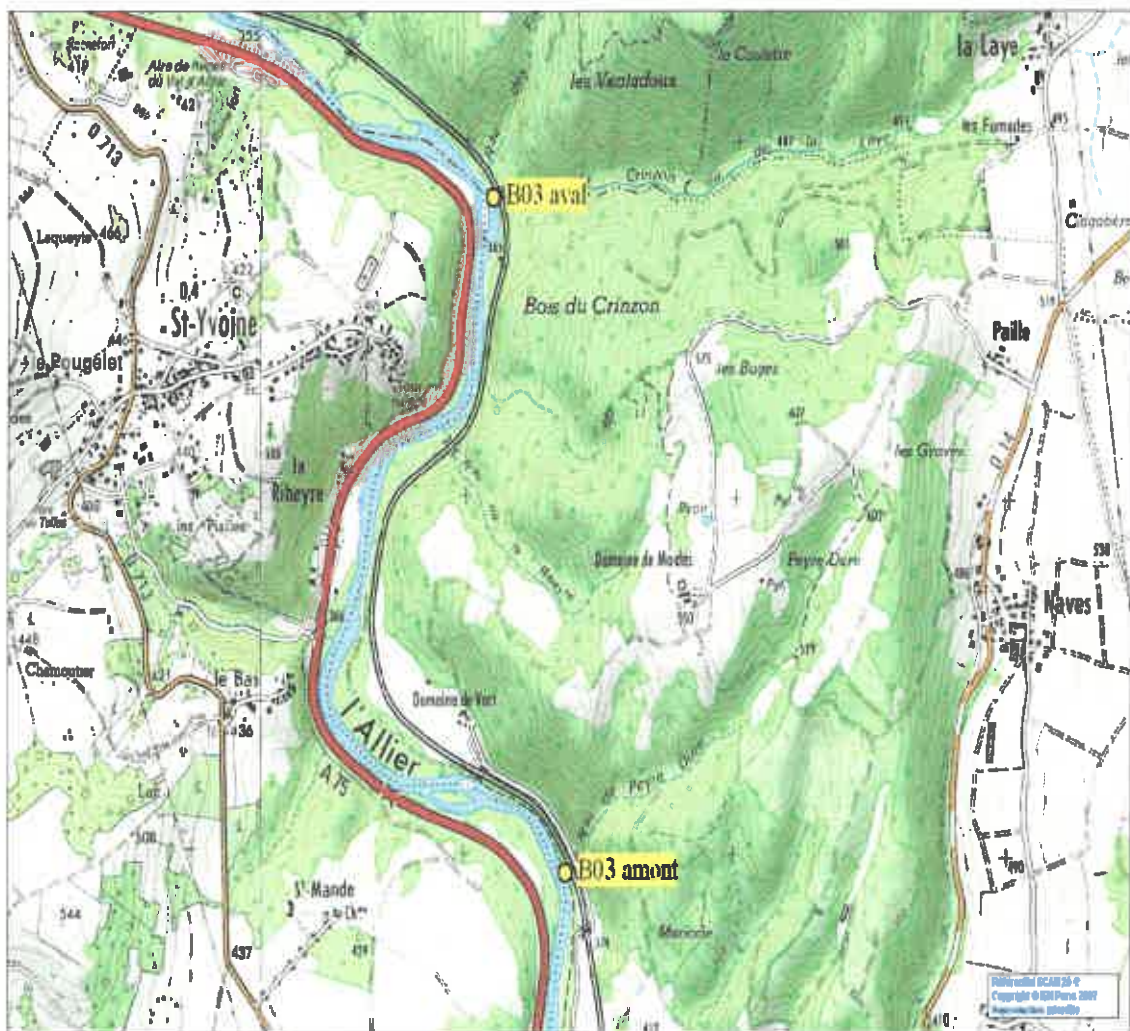
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

LOT B 3

Communes: Saint Yvoine, Orbeil, Yronde et Buron

Dit : de la Ribeyre

Coordonnée GPS : amont : N 45°,5722 E 003°,251
aval : N 45°,5893 E 003°,24755



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 4 - dit du Veneix**

Limites : de l'embouchure du ruisseau de la Laye à la limite des communes de Sauvagnat Ste Marthe et de Coudes (rive gauche) marquées par un ravin et un ponceau sur l'autoroute A 75.

Longueur : 3 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 125 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 5 - dit de Coudes**

Limites : de la limite des communes de Sauvagnat Ste Marthe et de Coudes au pont neuf de Coudes à Parent.

Longueur : 2 300 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 96 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 5

Communes: Yronde et Buron, Coudes, Parent

Dit : de Coudes

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6042 E 003°,21777

aval : N 45°,6139 E 003°,21178



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 6 - dit du Gros Rocher**

Limites : du pont neuf de Coudes à Parent à la limite des communes de Montpeyroux et Authizat

Longueur : 2 900 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 168 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINs INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

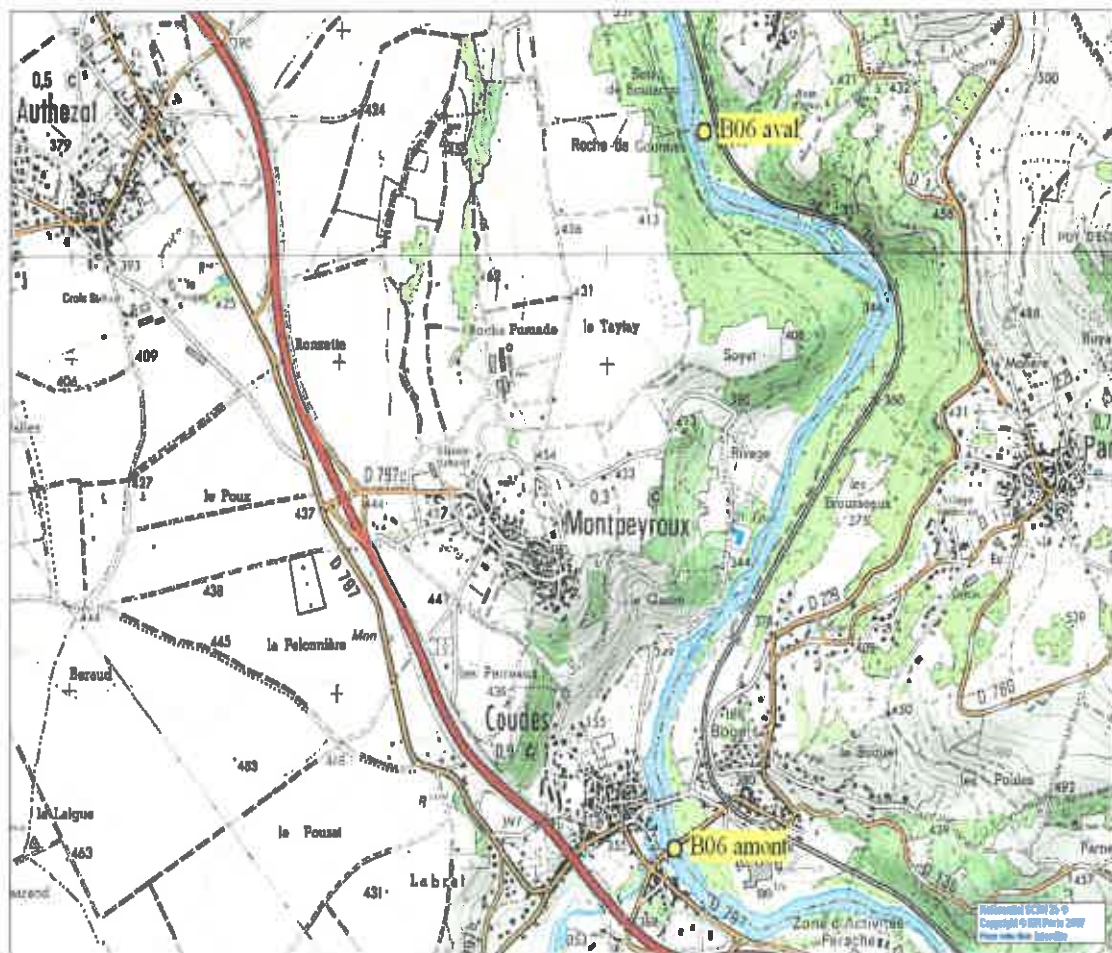
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

LOT B 6

Communes: Parent, Coudes, Montpeyroux, Vic le Comte
Dit : du Gros Rocher

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6139 E 003°,21178
aval : N 45°,6334 E 003°,21319



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 7 -dit de Chadieu**

Limites : de la limite des communes de Montpeyroux et Authezat au chemin de la ferme d'Arson.

Longueur : 2 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 121 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

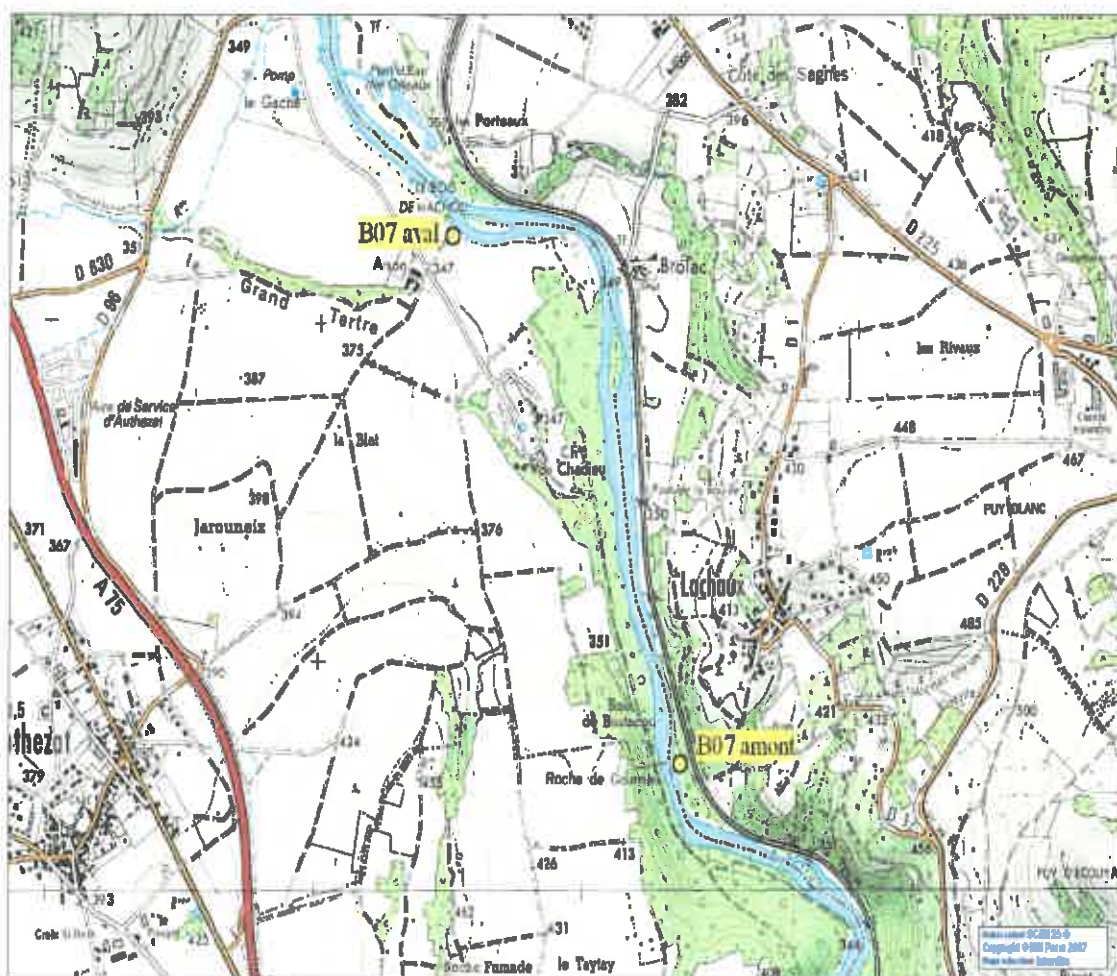
LOT B 7

Communes: Authezat, Vic le Comte

Dit : de Brolac

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6334 E 003°,21319

aval : N 45°,6474 E 003°,20229



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 8 - dit de Brolac**

Limites : du chemin de la ferme d'Arson au pont des Goules

Longueur : 2 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 134 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

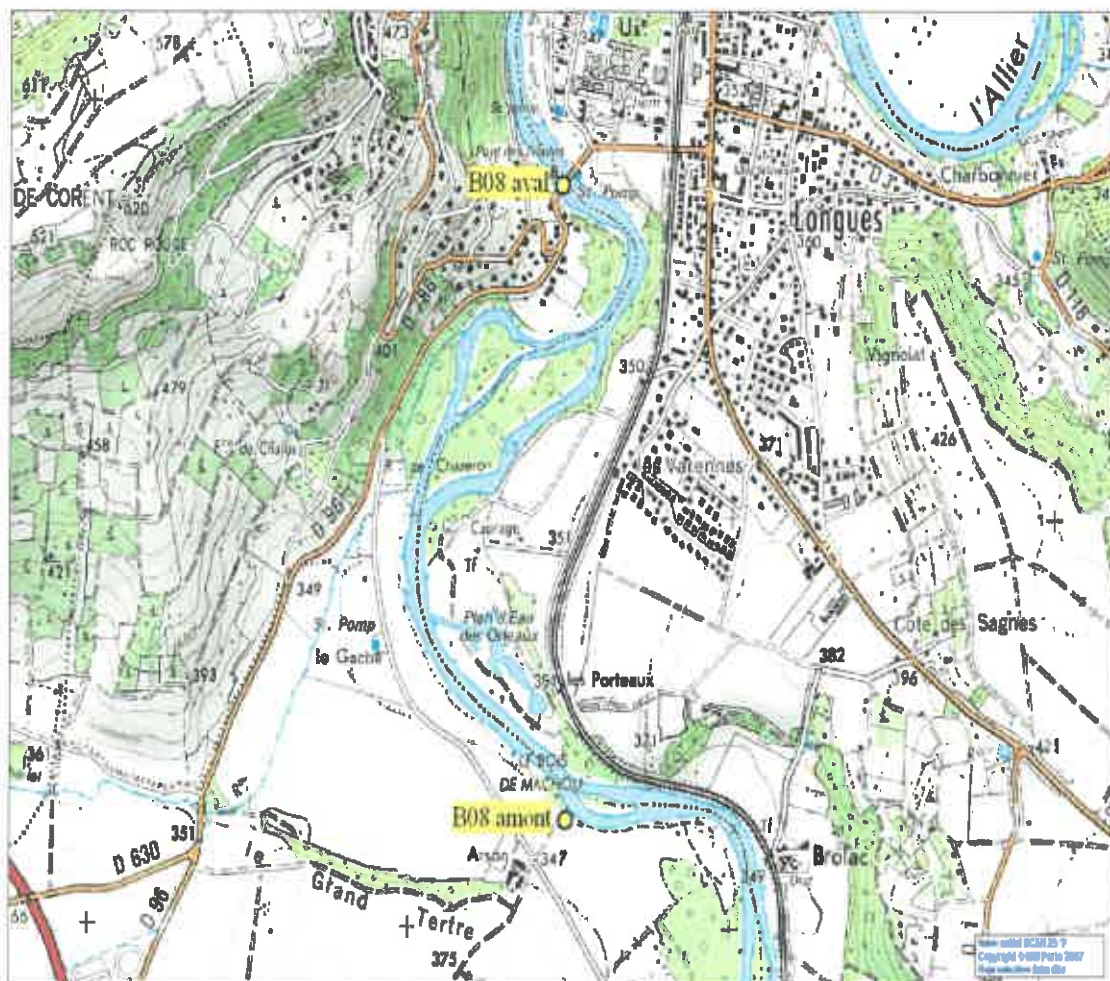
LOT B 8

Communes : Authezat, Vic le Comte, Corent

Dit : de Brolac

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6474 E 003°,20229

aval : N 45°,6613 E 003°,20216



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 9 - dit de Longues**

Limites : du pont des Goules au pont routier de Longues

Longueur : 1 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 52 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

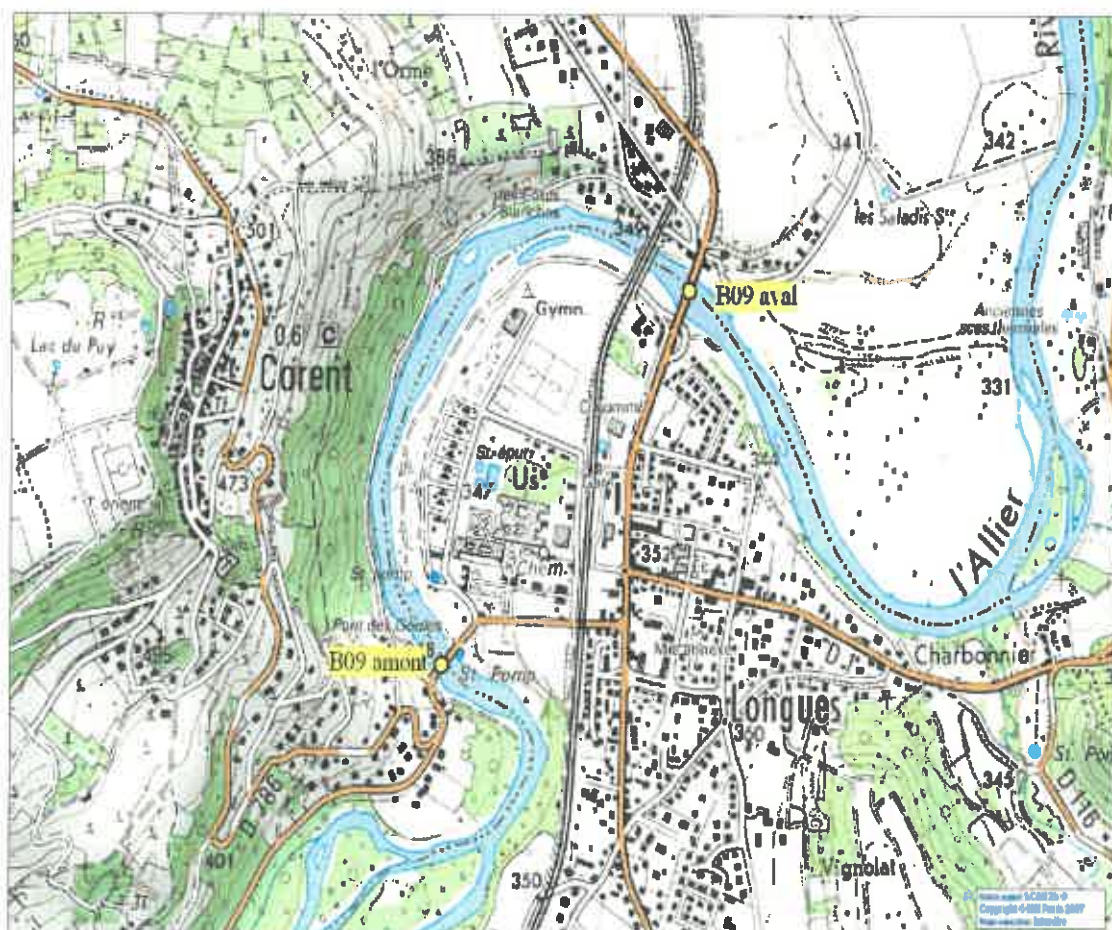
LOT B 9

Communes: Corent, Vic le Comte

Dit : de Longues

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6613 E 003°,20216

aval : N 45°,6683 E 003°,21005



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 10 - dit des Rochers Bleus ou de Ste Marguerite

Limites : du pont routier de Longues à l'extrémité Nord du parc de Ste Marguerite
(rive droite)

Longueur : 2 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 113 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

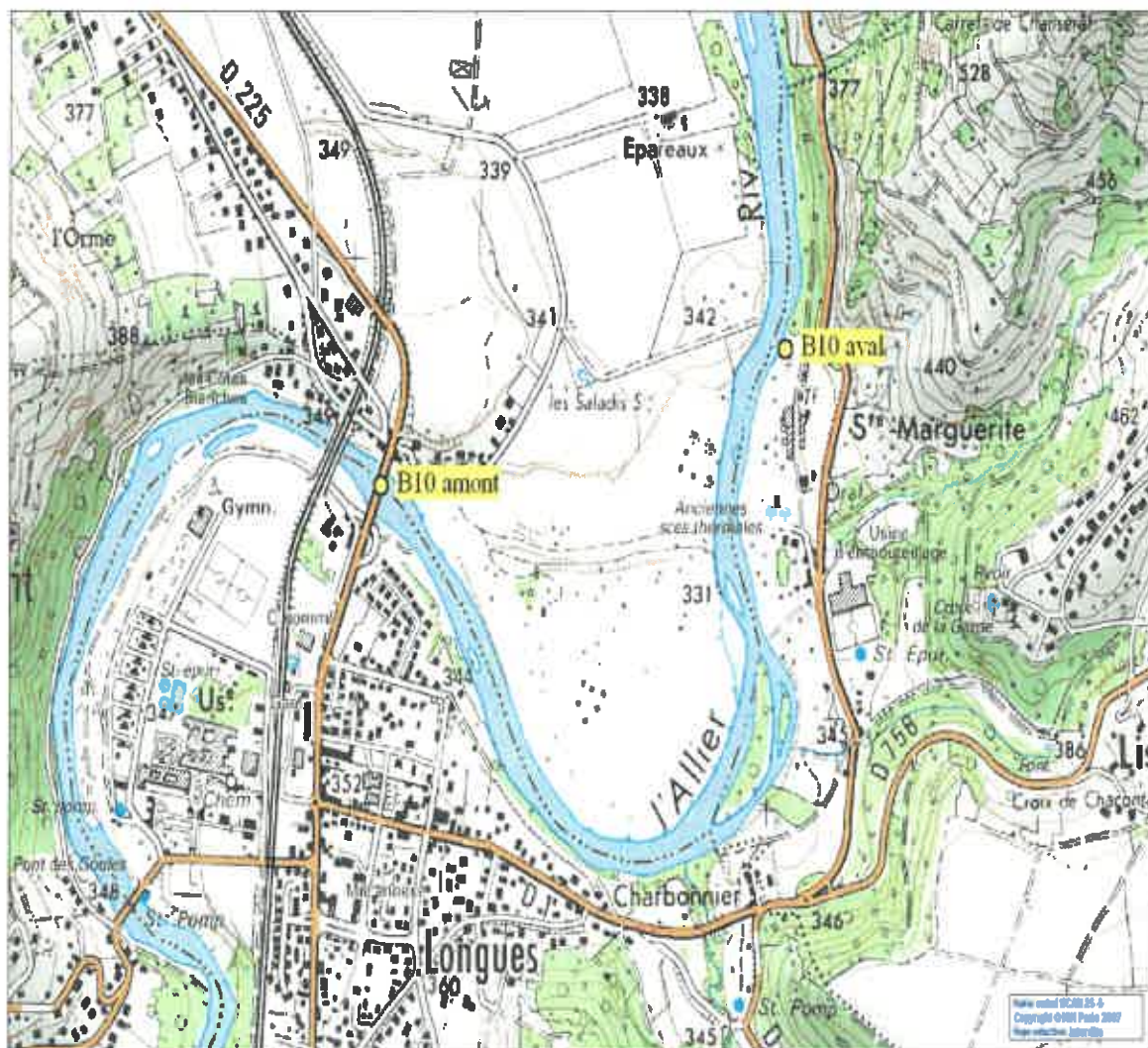
PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 10

Communes: Vic le Comte, Saint Maurice, Les Martres de Veyre
Dit : des Rochers Bleus ou de Ste Marguerite

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6683 E 003°,21005
aval : N 45°,6705 E 003°,22252



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 11 - dit de l'Albaret

Limites : de l'extrémité Nord du parc de Ste Marguerite (rive droite) au pont de Mirefleurs

Longueur : 3 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 185 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 2

Prix : 40 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

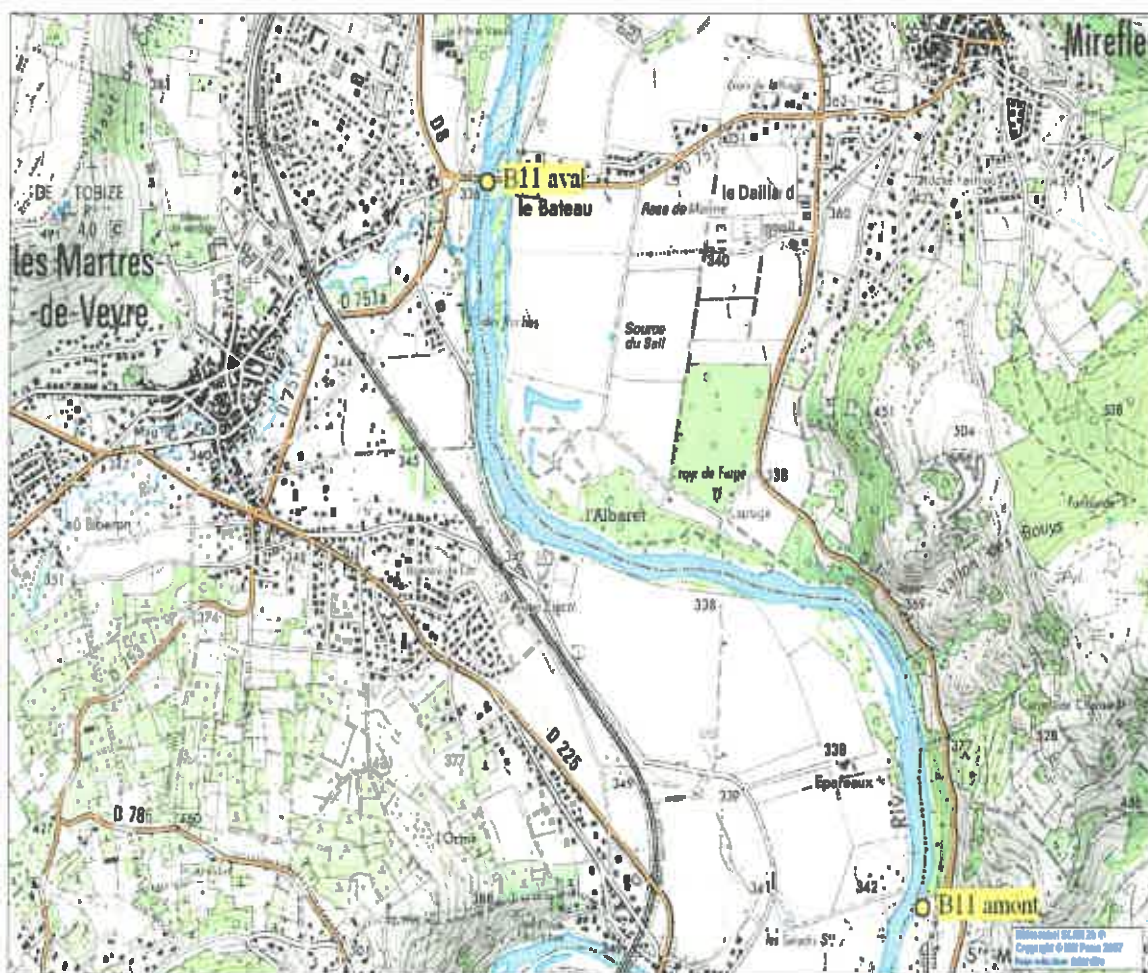
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 11

Communes: Saint Maurice, Les Martres de Veyre, Mirefleurs

Dit : de l'Albaret

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6705 E 003°,22252

aval : N 45°,6898 E 003°,20225



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 12 - dit de la Grande Vaure**

Limites : du pont de Mirefleurs à la ligne de transport d'énergie électrique passant à l'extrémité de l'Ile de la Grande Vaure.

Longueur : 2 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 113 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 4
Prix : 37 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

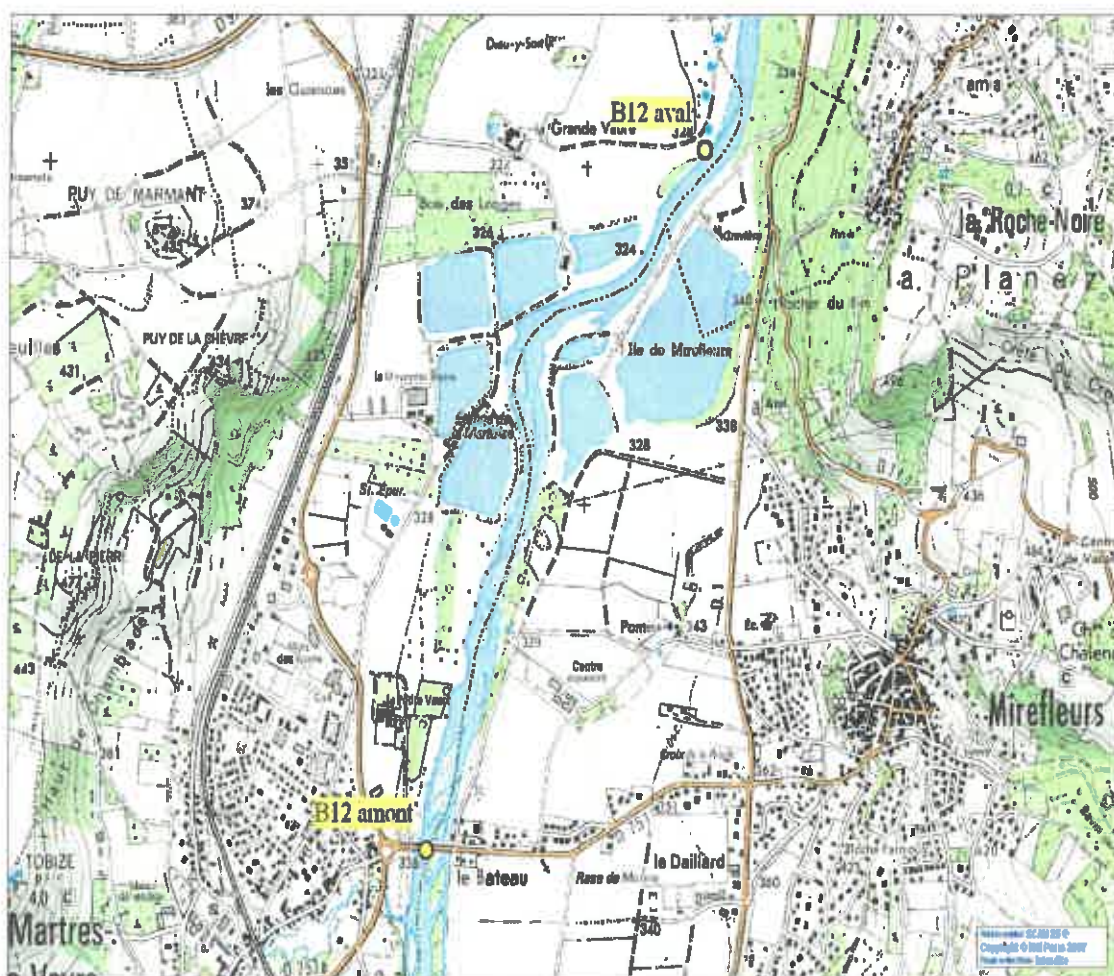
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 12

Communes: Les Martres de Veyre, Mirefleurs, La Roche Noire

Dit : de la Grande Vaure

Coordonnée GPS : amont : N 45°,6898 E 003°,20225

aval : N 45°,7084 E 003°,21547



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 13 - dit de Bellerive**

Limites : de la ligne de transport d'énergie électrique passant à l'extrémité aval de l'île de la Grande Vaure au pont de Cournon

Longueur : 3 700 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 192 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 14 - dit de Cournon**

Limites : du pont de Cournon à la passerelle de l'usine élévatoire des eaux de
Clermont-Fd

Longueur : 3 600 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 199 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

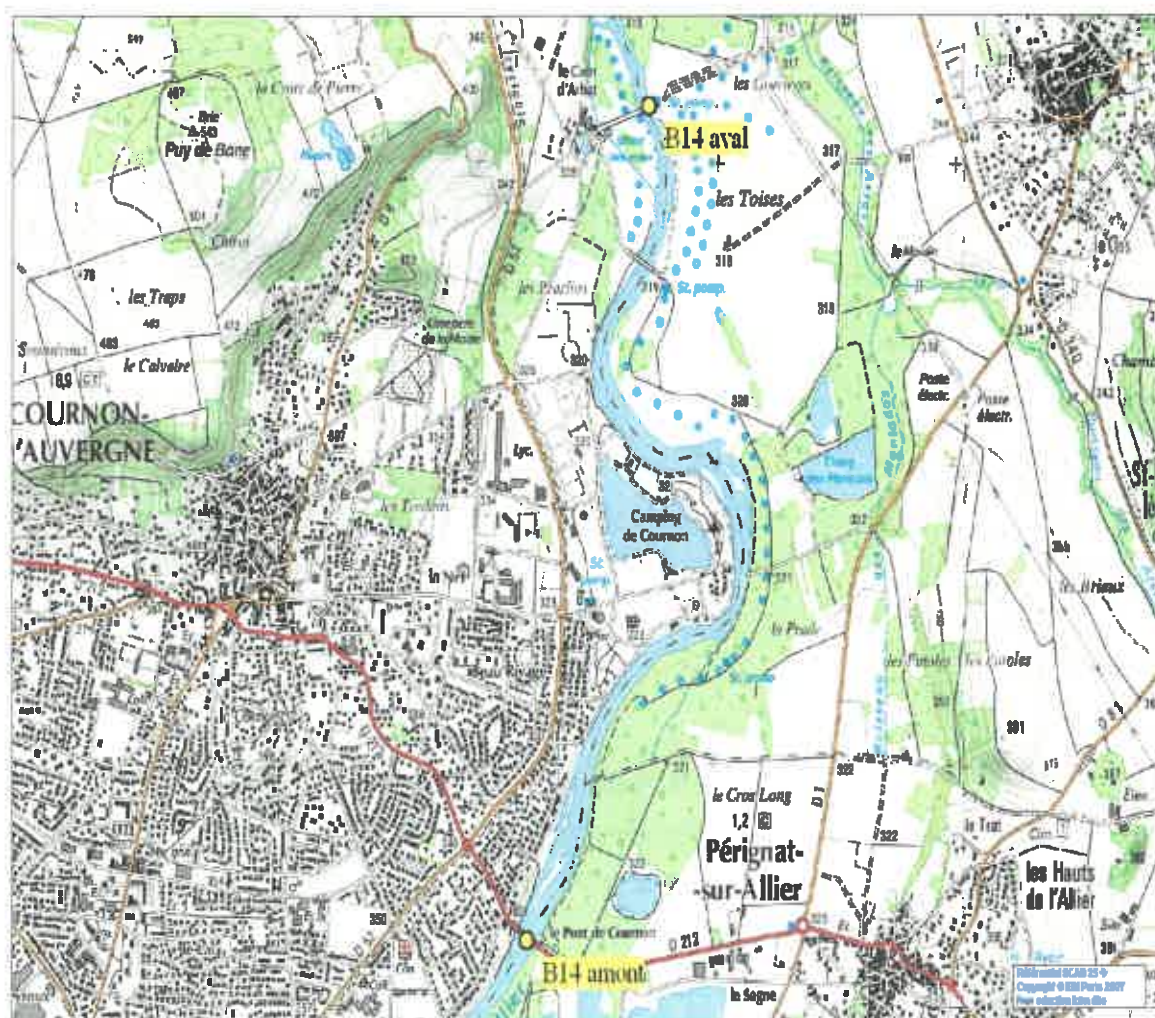
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 14

Communes : Cournon d'Auvergne, Pérignat sur Allier, Mezel

Dit : de Cournon

Coordonnée GPS : amont : N 45°,7297 E 003°,21302

aval : N 45°,7546 E 003°,21965



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 15 - dit des Rois**

Limites : de la passerelle de l'usine élévatoire des eaux de Clermont Fd au pont de Dallet

Longueur : 4 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 175 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 131 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 7

Prix : 57 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

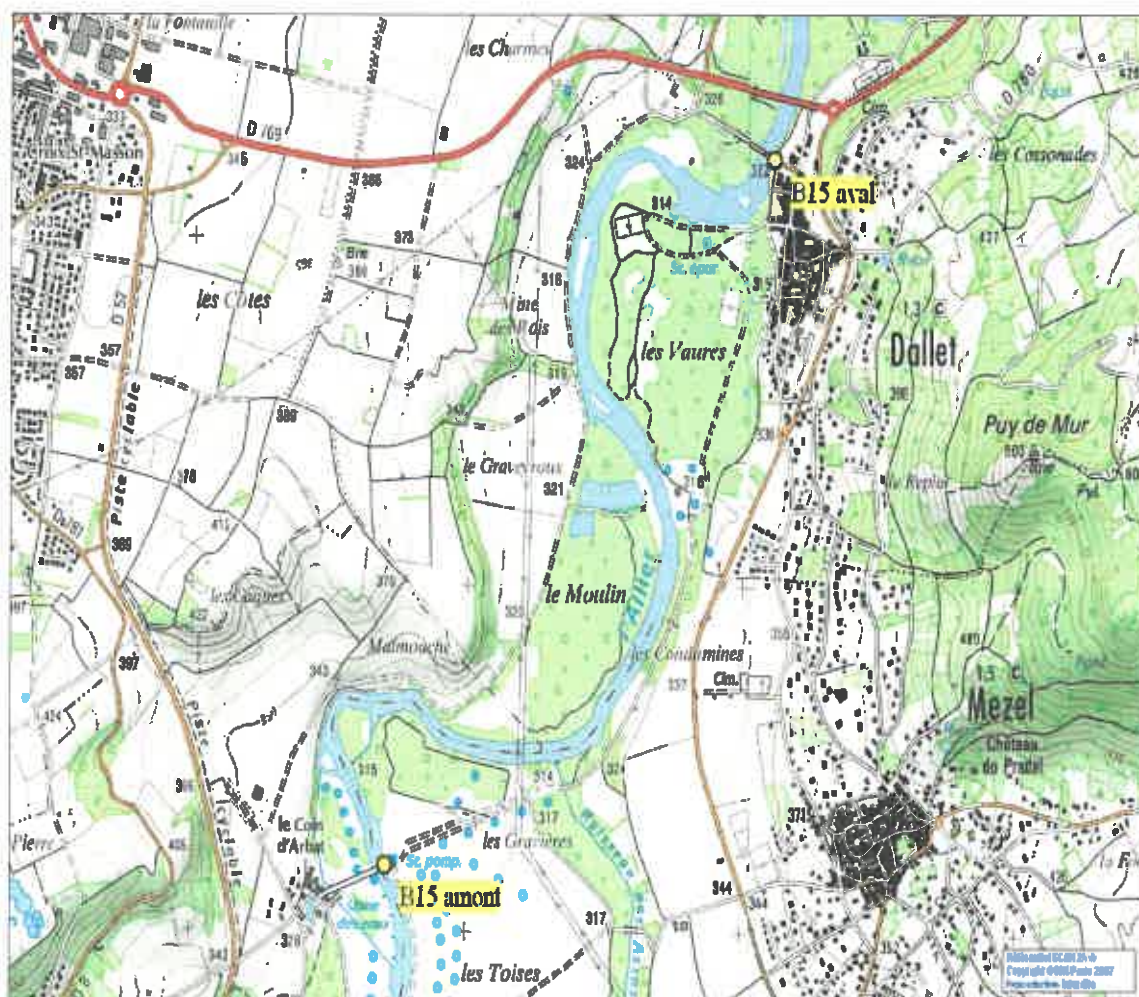
LOT B 15

Communes: Cournon, Mezel, Dallet

Dit : des Rois

Coordonnée GPS : amont ; N 45°,7546 E 003°,21965

Appareil Garmin aval : N 45°,7729 E 003°,23783



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 16 - dit de Machal

Limites : du Pont de Dallet au Pont de Chemin de Fer

Longueur : 2 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 129 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 71 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 32 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

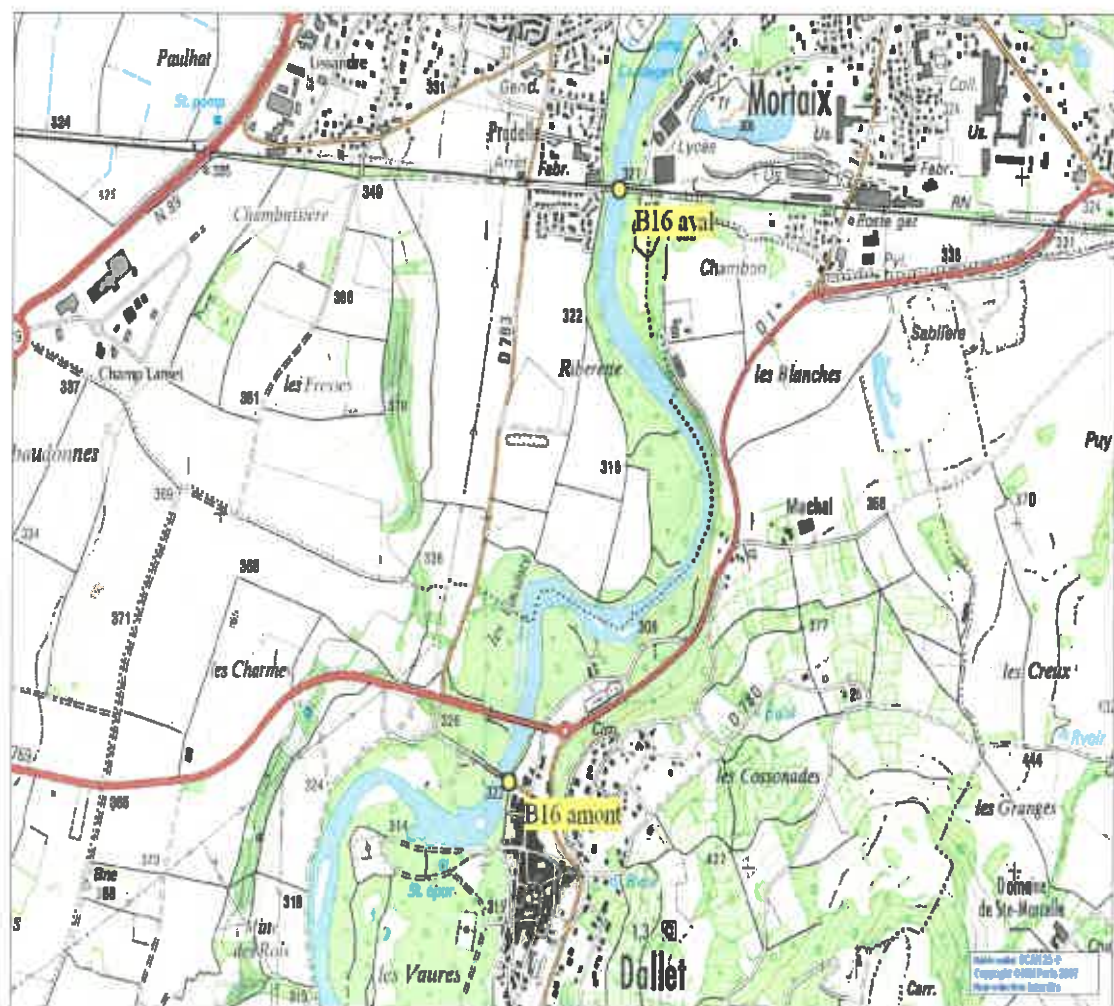
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 16

Communes: Dallet, Pont du Château

Dit : de Machal

Coordonnée GPS : amont : N 45°,7729 E 003°,23783
aval : N 45°,7883 E 003°,24307



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 17 - dit de Pont du Château**

Limites : du pont du Chemin de Fer au pont de Pont du Château sur la RD 2089

Longueur : 1 700 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 104 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 18 - dit de Chignat**

Limites : du pont de Pont du Château sur la RD 2089 à l'embouchure du ruisseau de Chignat (rive droite)

Longueur : 2 200 m (y compris 200 m en réserve totale)

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 134 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

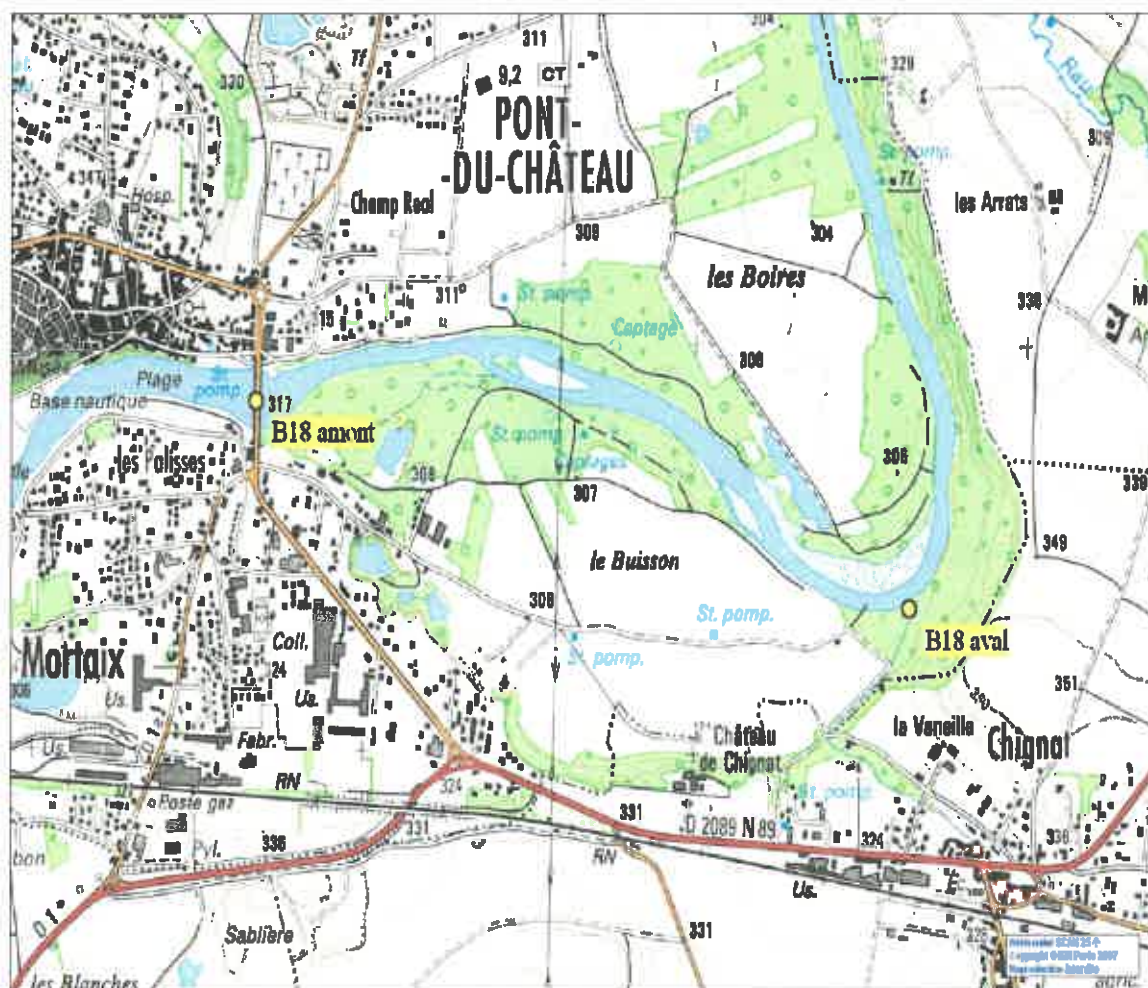
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 18

Communes : Pont du Château

Dit : de Chignat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,7963 E 003°,25838

aval : N 45°,7916 E 003°,28377



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 19 - dit de Beauregard**

Limites : de l'embouchure du ruisseau de Chignat à l'embouchure du ruisseau de Bouzel (rive droite y compris 500 m en réserve totale).

Longueur : 4 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 245 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 137 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 59 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

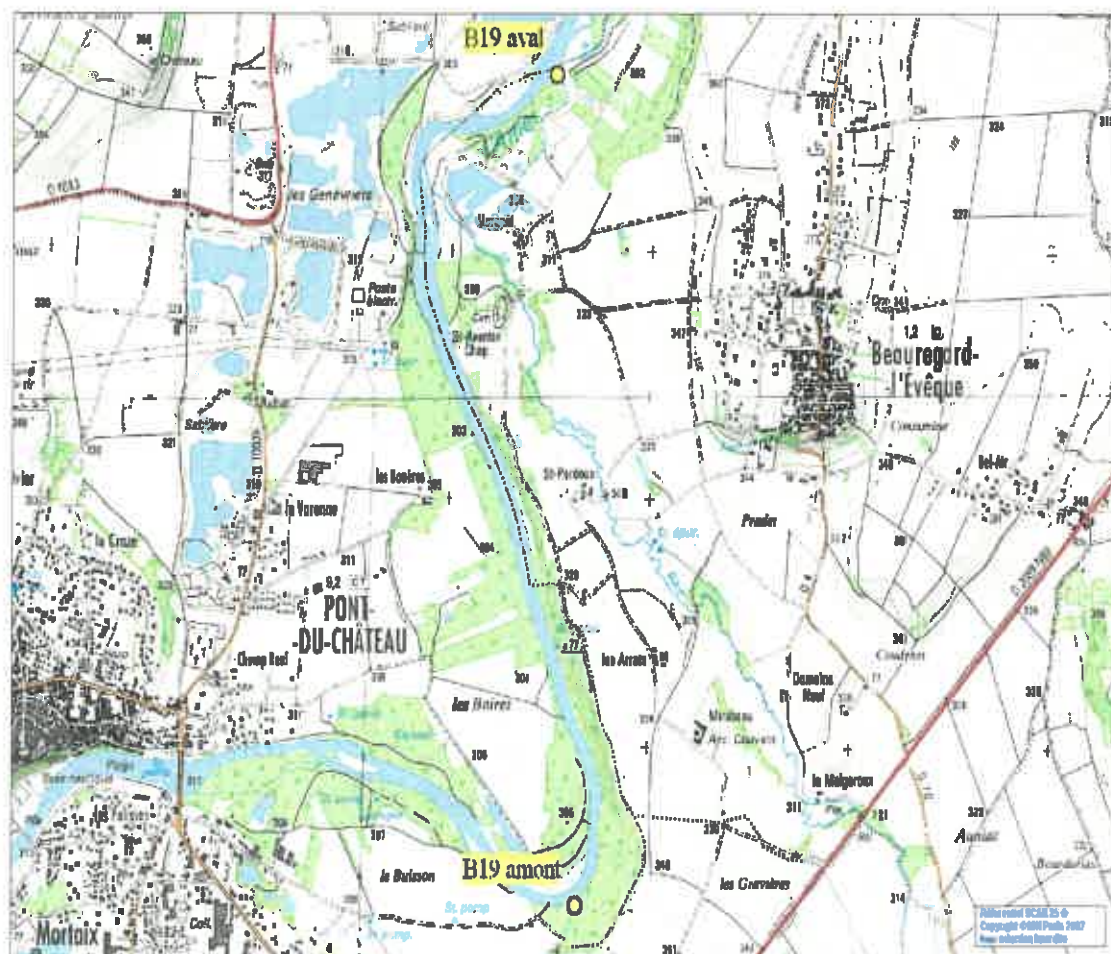
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 19

Communes: Pont du Château, Beaugard l'Evêque, Les Martres d'Artière
Dit : de Beaugard

Coordonnée GPS : amont : N 45°,7916 E 003°,28377

Appareil Garmin aval : N 45°,8218 E 003°,28263



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 20 - dit des Martres d'Artière

Limites : de l'embouchure du ruisseau de Bouzel (rive droite) à l'embouchure
du ruisseau d'Artière (rive gauche)

Longueur : 2 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 118 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 65 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 28 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

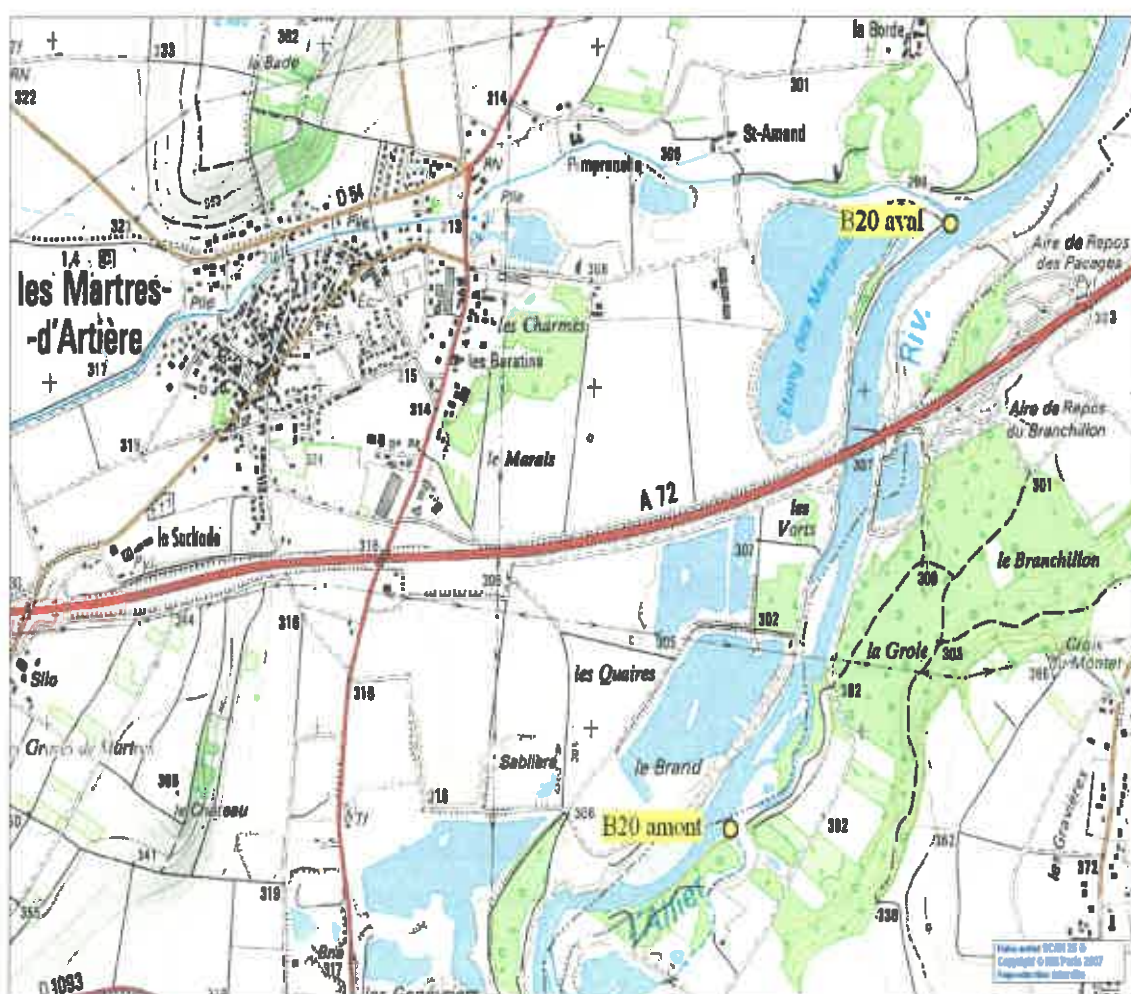
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE LOT B 20

Communes: Les Martres d'Artière, Beauregard l'Evêque

Dit : des Martres d'Artière

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8218 E 003°,28263

Appareil Garmin aval : N 45°,8377 E 003°,29305



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 21 - dit de Joze

Limites : de l'embouchure du ruisseau d'Artière (rive gauche) au pont de Joze

Longueur : 3 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 172 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (professionnels)

Prix de location : 96 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 41 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 21

Communes : Les Martres d'Artière, Joze

Dit : de Joze

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8377 E 003°,29305

aval : N 45°,8618 E 003°,30677



Secteur D - 3.1

RIVIÈRE ALLIER
LOT B 22 - dit de Tissonnières

Limites : du pont de Joze au Bac de Tissonnières

Longueur : 3 400 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 204 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (professionnels)

Prix de location : 113 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 2

Prix : 49 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

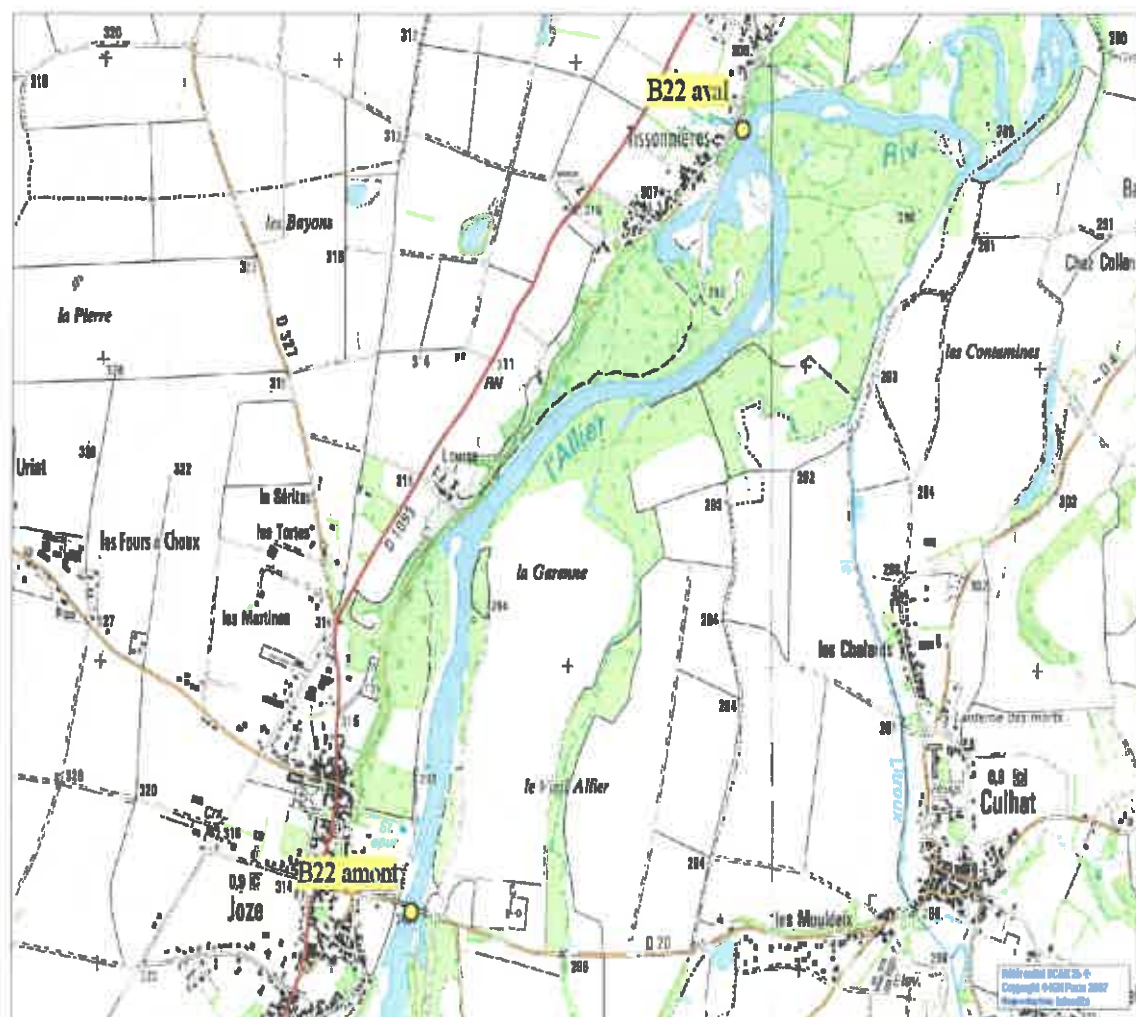
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 22

Communes : Jozé

Dit : de Tissonnières

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8618 E 003°,30677

Appareil Garmin aval : N 45°,8851 E 003°,32504



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 23 - dit de Biessat**

Limites : du bac de Tissonnières à l'épi de la Terrasse (rive droite) en face du
château de la Terrasse.

Longueur : 4 200 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 221€

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 54 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

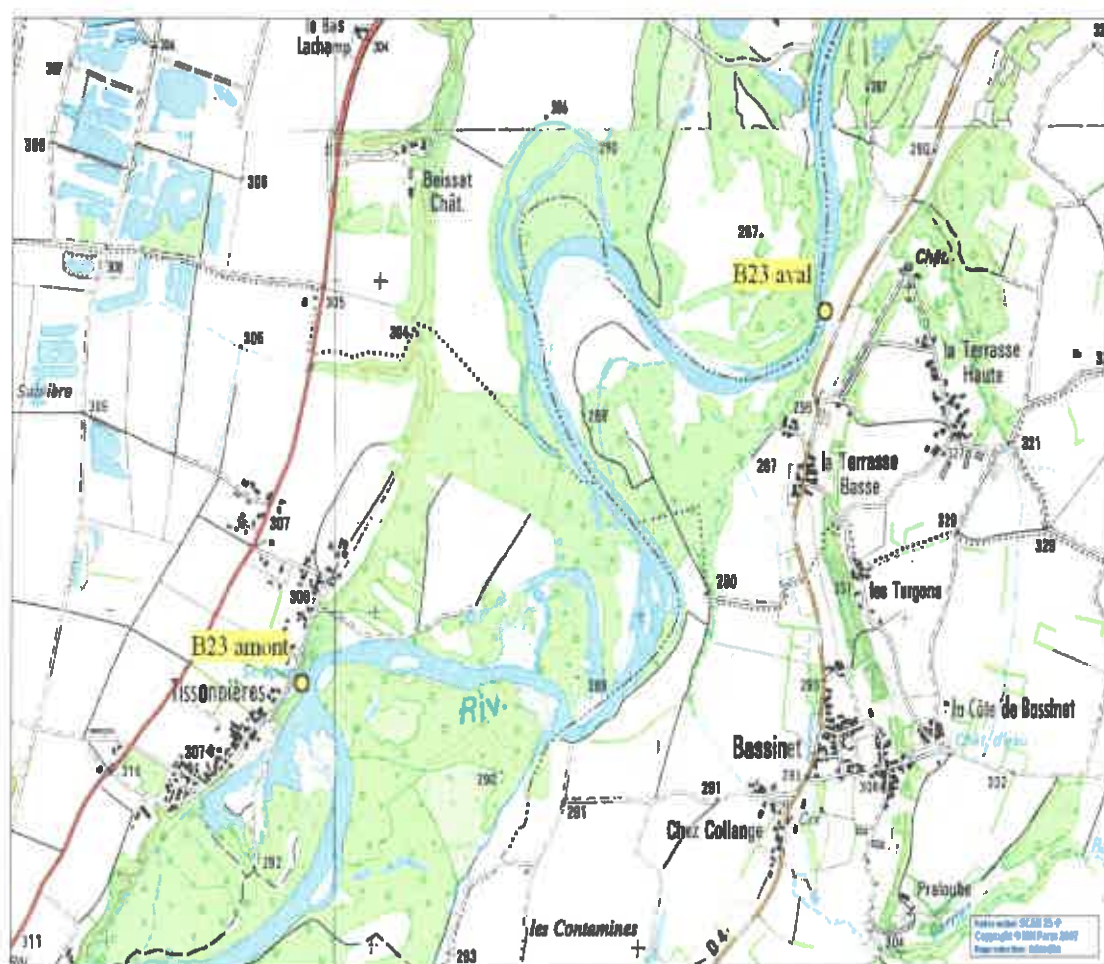
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 23

Communes : Joze, Maringues, Culhat, Crevant Laveine

Dit : de Biessat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8851 E 003°,32504

Appareil Garmin aval : N 45°,8951 E 003°,35047



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 24 - dit de Bresle**

Limites : de l'épi de la Terrasse (rive droite) au pont de Crevant

Longueur : 3 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 166 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 92 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 25 - dit de Vinzelles**

Limites : du pont de Crevant à l'embouchure de la Morge jusqu'à la rive nord
de cette rivière

Longueur : 3 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 183 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 4

Prix : 44 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

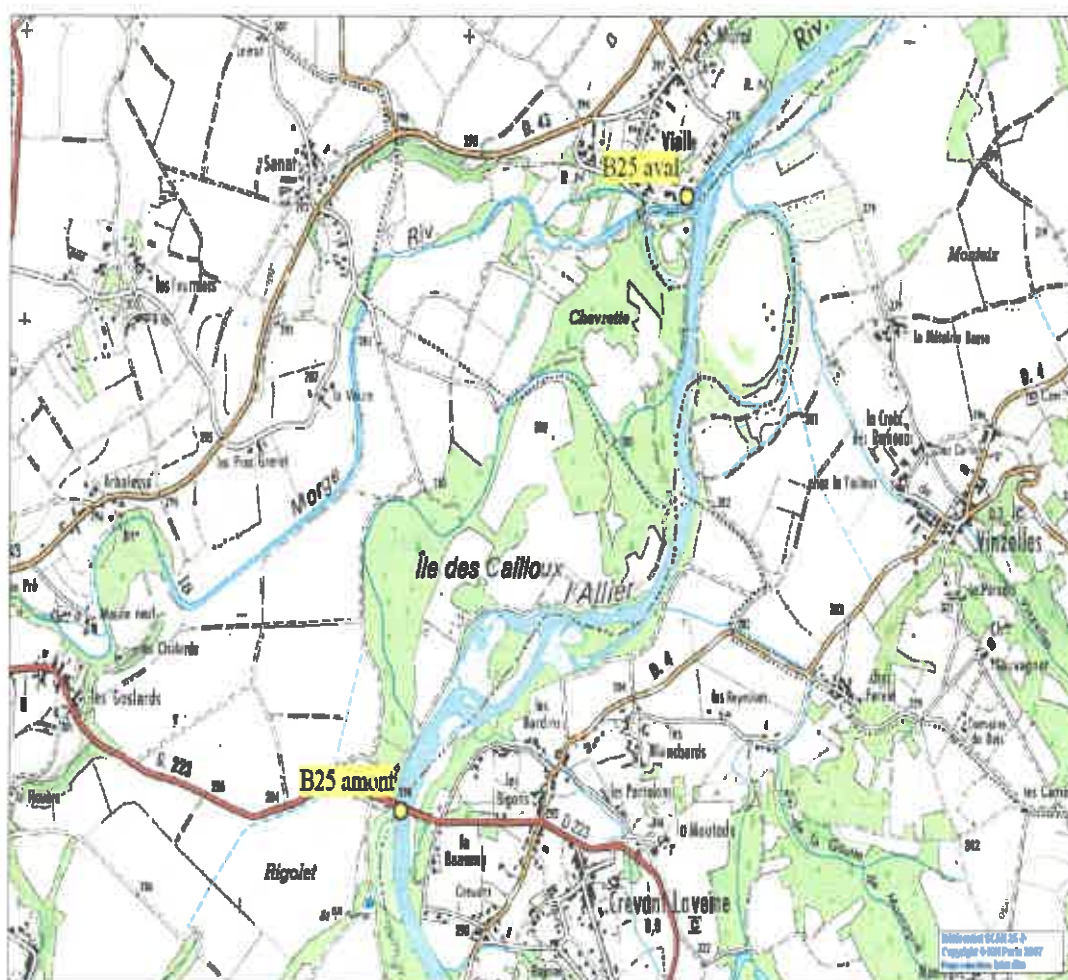
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 25

Communes: Crevant Laveine, Maringues, Vinzelles, Luzillat

Dit : de Vinzelles

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9166 E 003°,36438

aval : N 45°,9356 E 003°,381



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 26 dit de Luzillat**

Limites : de l'embouchure de la Morge jusqu'à l'embouchure du ruisseau de la Goutte.

Longueur : 2 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 115 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (professionnels)

Prix de location : 64 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 27 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

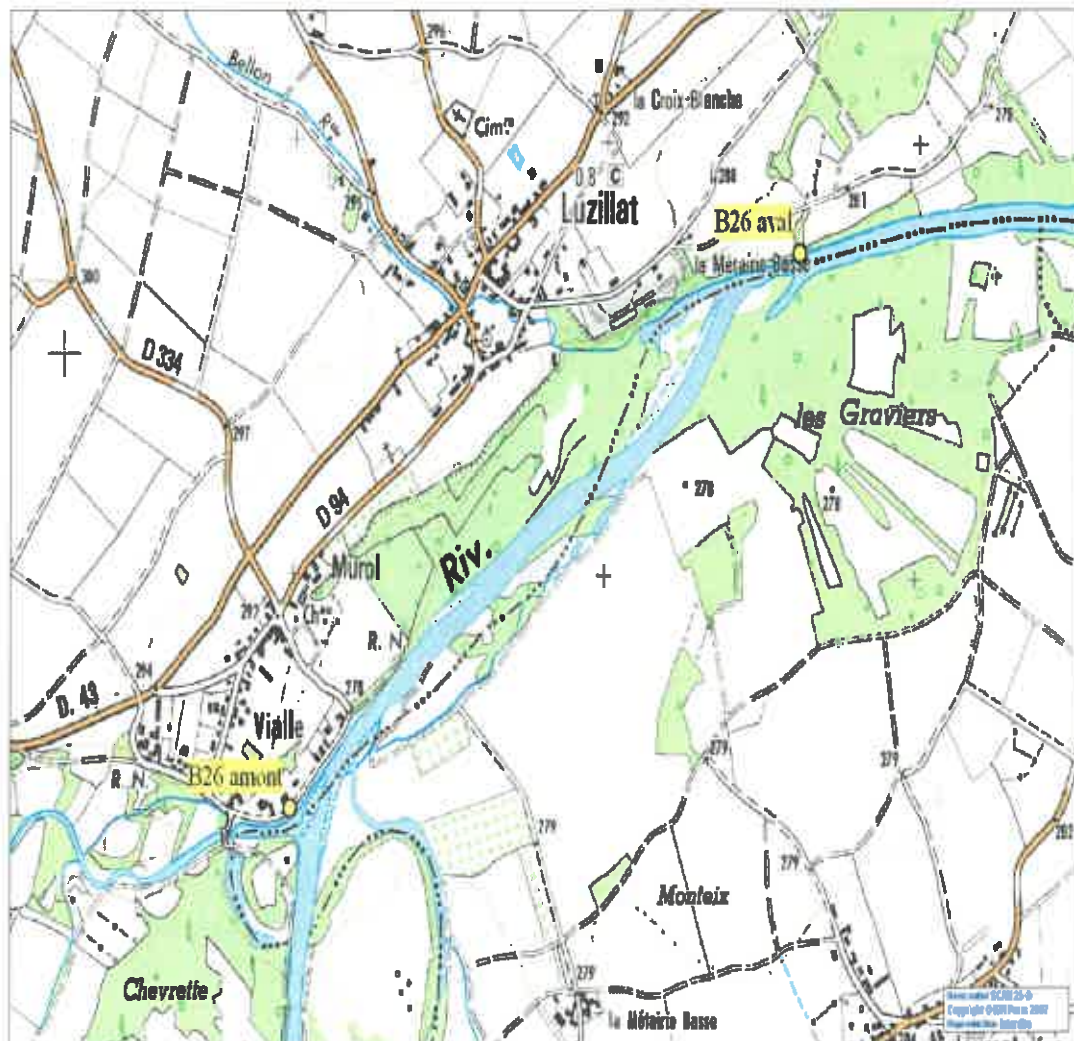
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 26

Communes : Vinzelles, Luzillat

Dit : de Luzillat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9356 E 003°,381

Appareil Garmin aval : N 45°,947 E 003°,4022



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 27 - dit des Epis de Charnat**

Limites : de l'embouchure du ruisseau de la Goutte au chemin des Moussouves à l'Allier (côté amont).

Longueur : 3 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 170 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 95 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 41 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

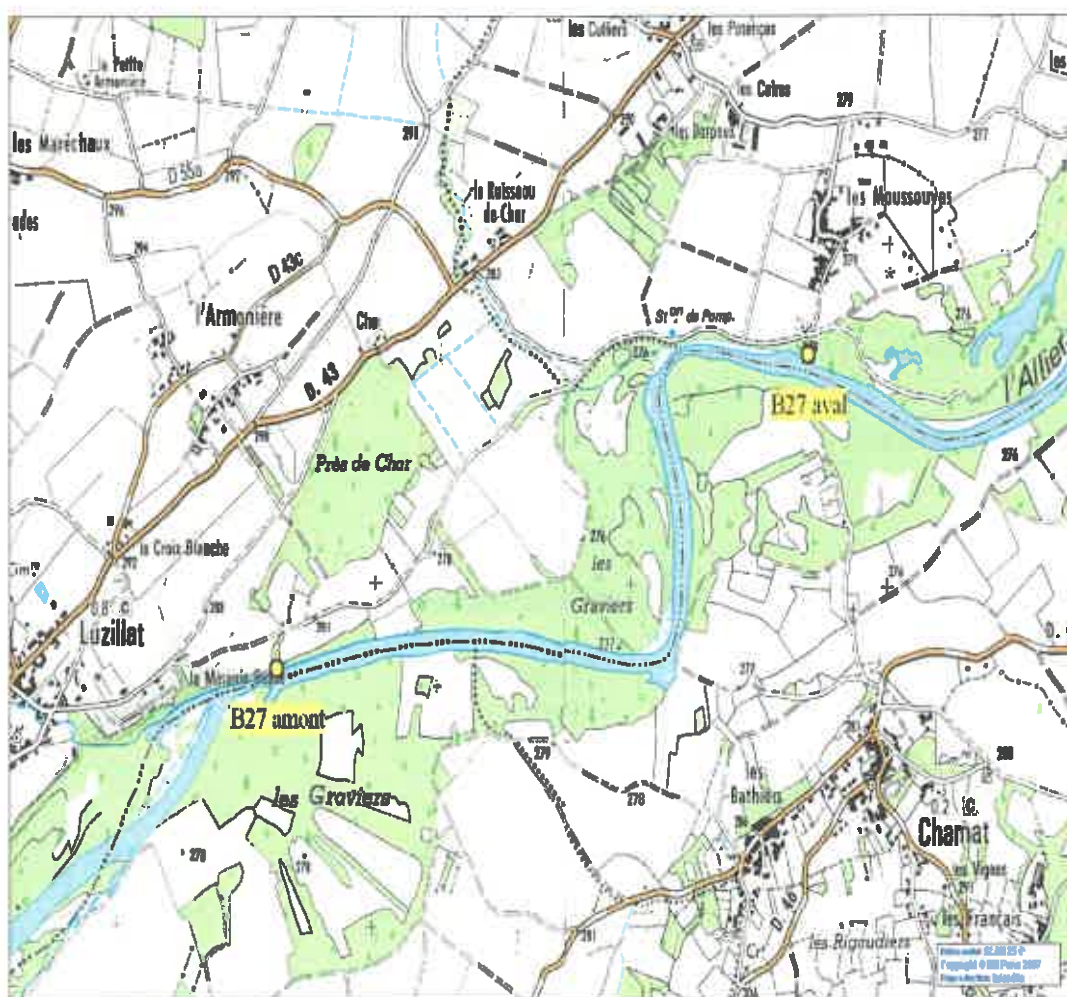
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 27

Communes : Vinzelles, Luzillat, Charnat, Limons

Dit : des Epis de Charnat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,947 E 003°,4022

Appareil Garmin aval : N 45°,9551 E 003°,42902



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 28 - dit de Bravard**

Limites : du chemin des Moussouves à l'Allier (côté amont) au pont de Limons.

Longueur : 3 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de la location : 163 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 90 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 39 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 29 - dit de Limons**

Limites : du pont de Limons à l'embouchure du ruisseau de Glarand.

Longueur : 3 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 210 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 117 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 5

Prix : 50 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT B 29

Communes : Limons

Dit : de Limons

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9693 E 003°,4477

Appareil Garmin aval : N 45°,9955 E 003°,46118



Secteur D - 3.1

**RIVIÈRE ALLIER
LOT B 30 - dit du pont de Ris**

Limites : de l'embouchure du ruisseau de Glarand au pont de Ris.

Longueur : 2 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 112 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 62 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 3

Prix : 27 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

Secteur D - 3.2

**RIVIÈRE DORE
LOT N 1 - dit de Lanaud**

Limites : du bac de Lanaud à l'embouchure du ruisseau de Ville Sain (rive droite).

Longueur : 3 500 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 178 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINs INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

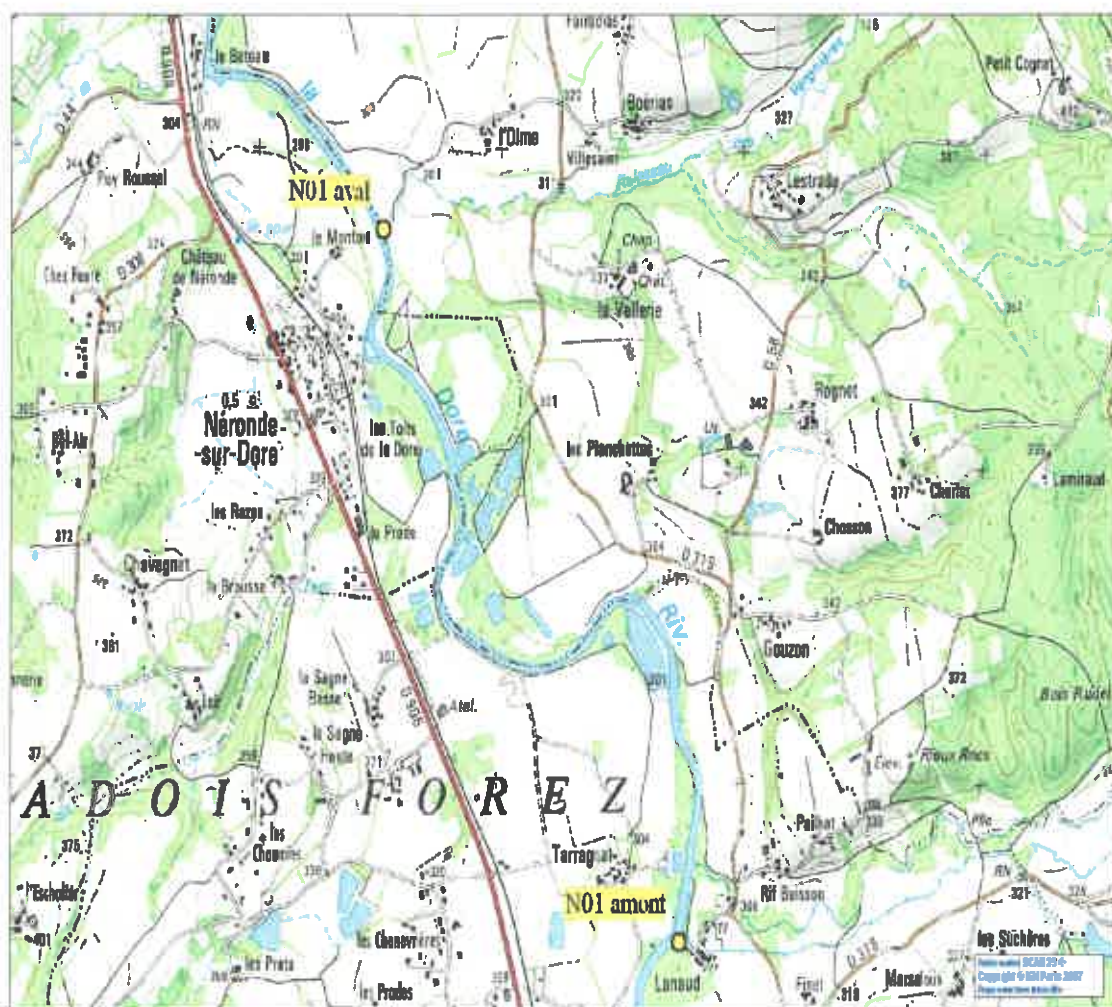
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT N 1

Communes: Escoutoux, Néronde sur Dore, Courpière

Dit : de Lanaud

Coordonnée GPS : amont : N 45°,7814 E 003°,54224

aval : N 45°,8018 E 003°,5267



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 2 - dit des Ferriers

Limites : de l'embouchure du ruisseau de Ville Sain à l'embouchure du ruisseau de Minat (Rive droite)

Longueur : 2 900 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 141 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

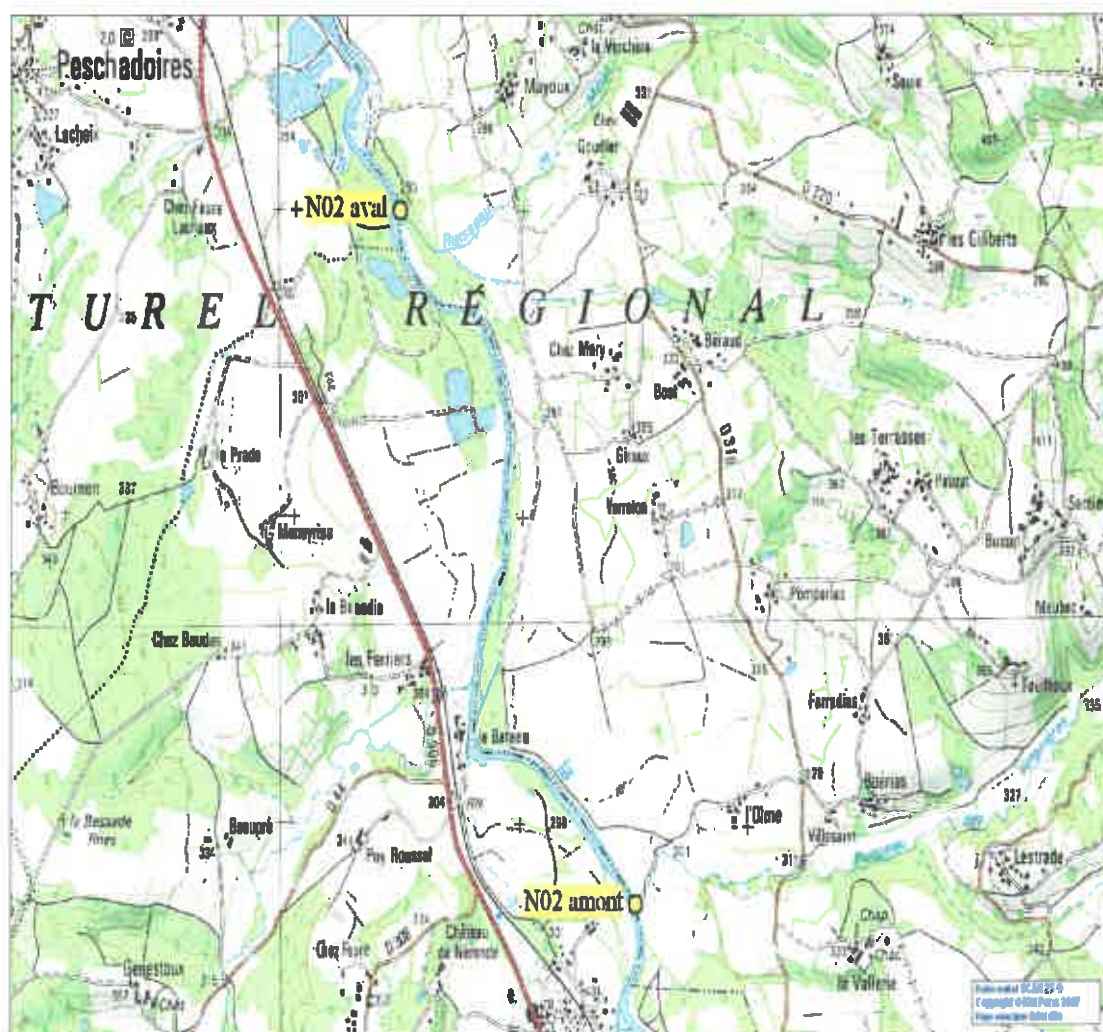
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE LOT N 2

Communes : Peschadoires, Escoutoux, Néronde sur Dore

Dit : des Ferriers

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8018 E 003°,5267

aval : N 45°,8222 E 003°,51351



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 3 - dit de Mignot

Limite : de l'embouchure du ruisseau de Minat au pont de Pont de Dore sur la RD 2089.

Longueur : 2 500 m (y compris la réserve de pêche située en aval du pont de Pont de Dore).

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 127 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

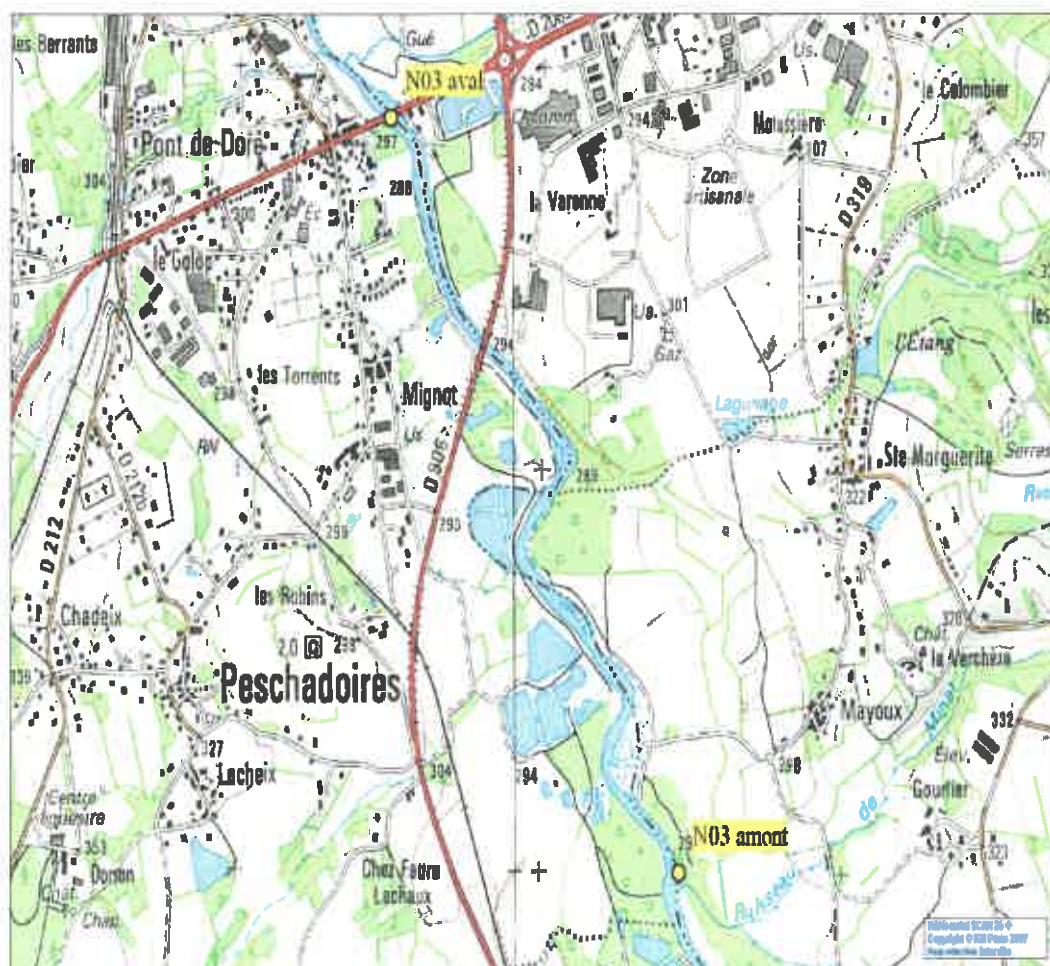
LOT N 3

Communes : Thiers, Peschadoires, Escoutoux

Dit : de Mignot

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8222 E 003°,51351

aval : N 45°,8392 E 003°,50145



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 4 - dit de Pont de Dore

Limites : du pont de Pont de Dore sur la RD 2089 au pont de Chemin de Fer.

Longueur : 3 000 m (y compris la réserve de pêche située en aval du pont de Pont de Dore).

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 153 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

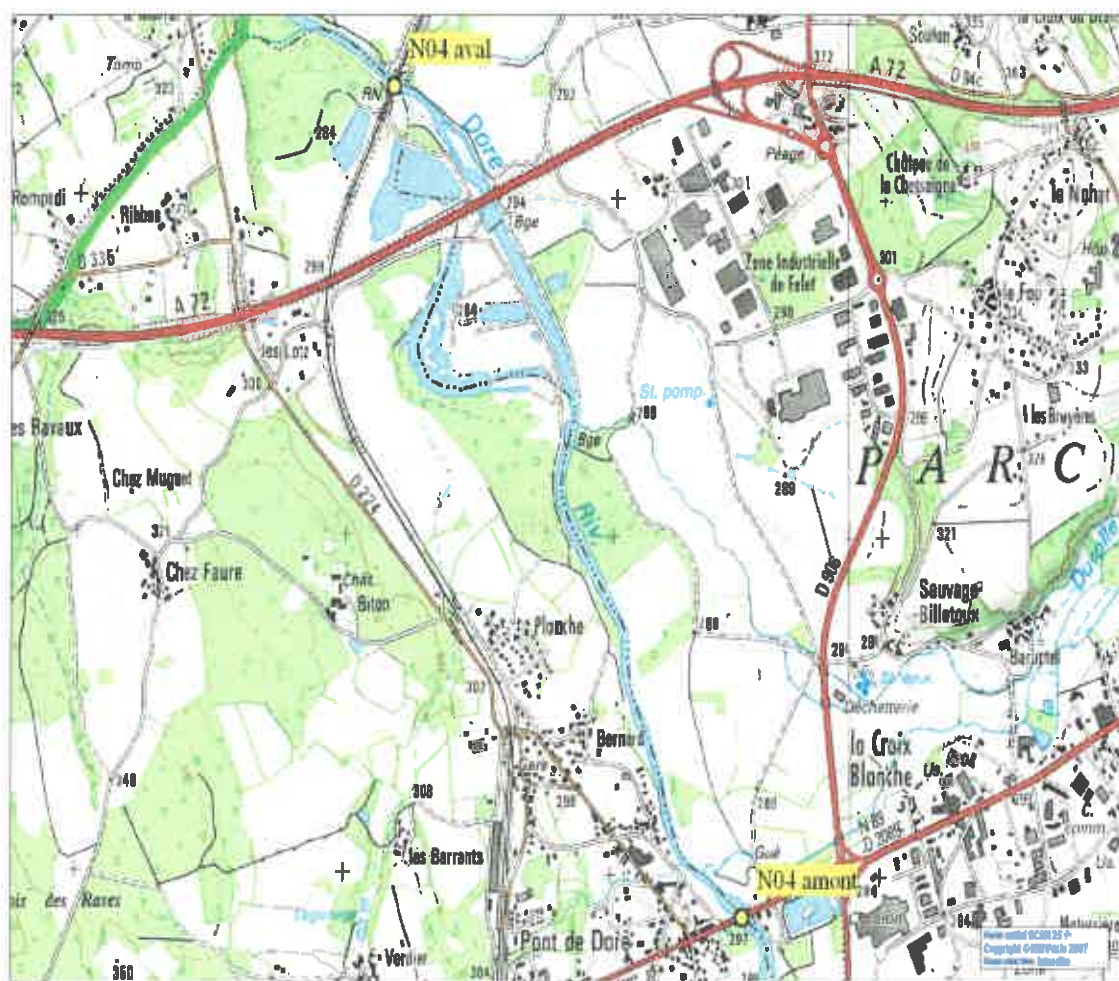
LOT N 4

Communes : Thiers, Peschadoires

Dit : de Pont de Dore

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8392 E 003°,50145

aval : N 45°,8614 E 003°,48477



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 5 - dit de Pont Astier

Limite : du pont du Chemin de Fer à la pointe de la levée de terre de Dorat (rive droite).

Longueur : 5 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 260 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENJINS INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

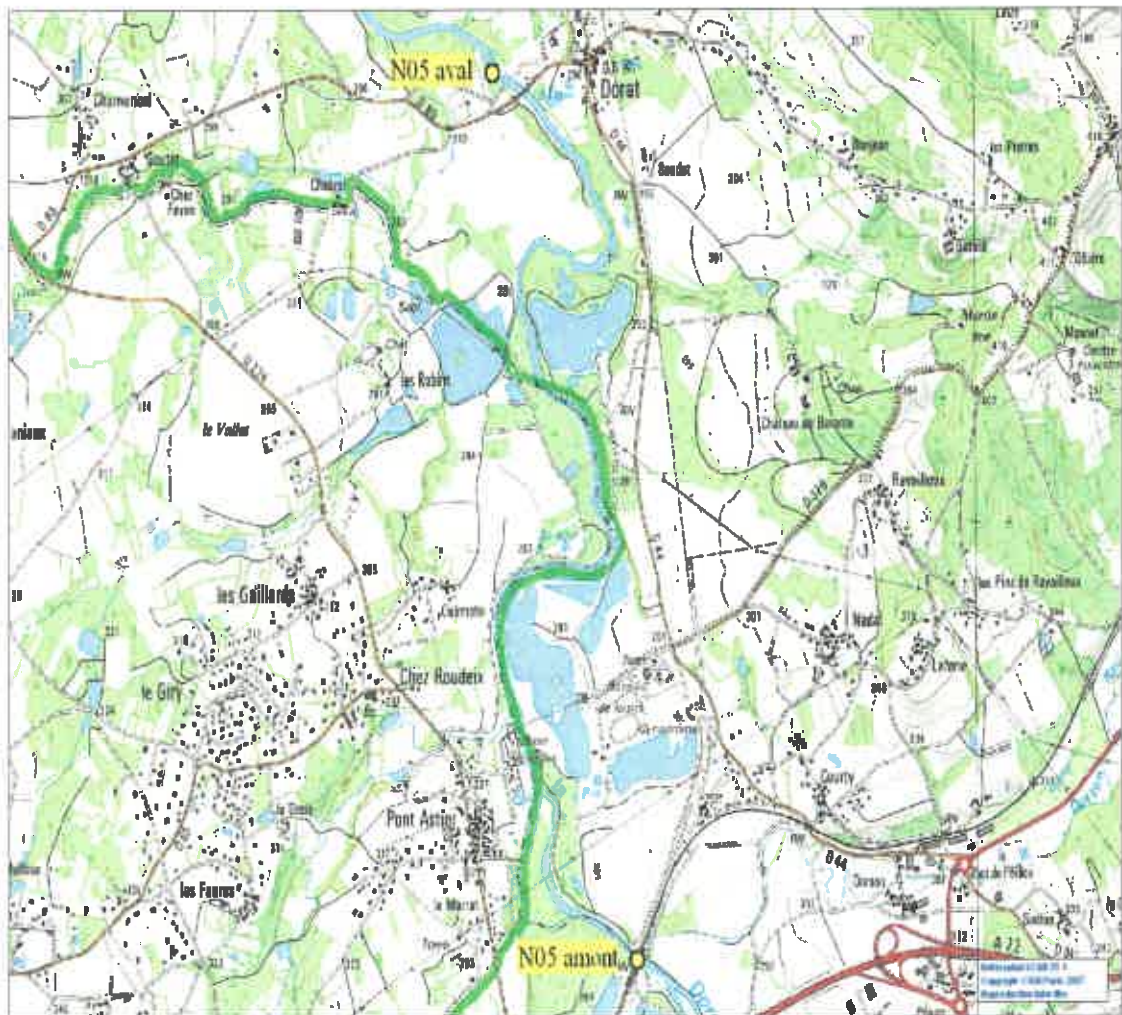
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE LOT N 5

Communes: Dorat, Orléat, Thiers, Peschadoires

Dit : de Pont Astier

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8614 E 003°,8477
aval : N 45°,8918 E 003°,4757



Secteur D – 3.2

**DORE
LOT N 6 - dit de Dorat**

Limites : de la pointe de la levée de Dorat au Chemin des Arnauds (rive droite).

Longueur : 4 400 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 224 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

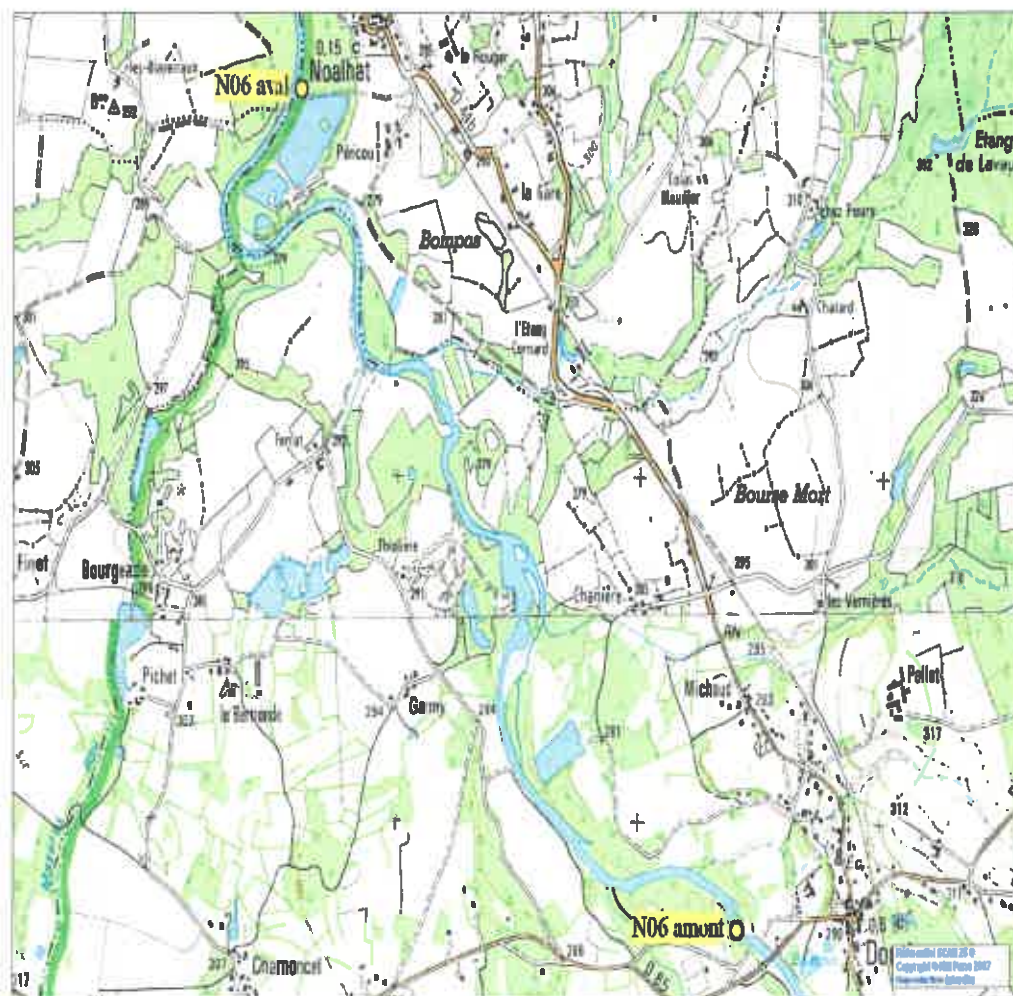
LOT N 6

Communes: Noalhat, Dorat, Crevant Laveine

Dit : de Dorat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,8918 E 003°,4757

aval : N 45°,9139 E 003°,45281



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 7 - dit du Perre de Noalhat

Limites : du chemin des Arnauds au Chemin de Charnat.

Longueur : 5 000 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 241 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

LOT N 7

Communes : Charnat, Vinzelles, Paslières, Noalhat

Dit : du Perre de Noalhat

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9139 E 003°,45281

aval : N 45°,9429 E 003°,4443



Secteur D – 3.2

DORE
LOT N 8 - dit de la Vergetière

Limites : du chemin de Charnat au pont de Puy-Guillaume

Longueur : 3 800 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 193 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (professionnels)

Prix de location : 129 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINS (amateurs)

Licences AMATEURS

Nombre : 1

Prix : 56 €

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

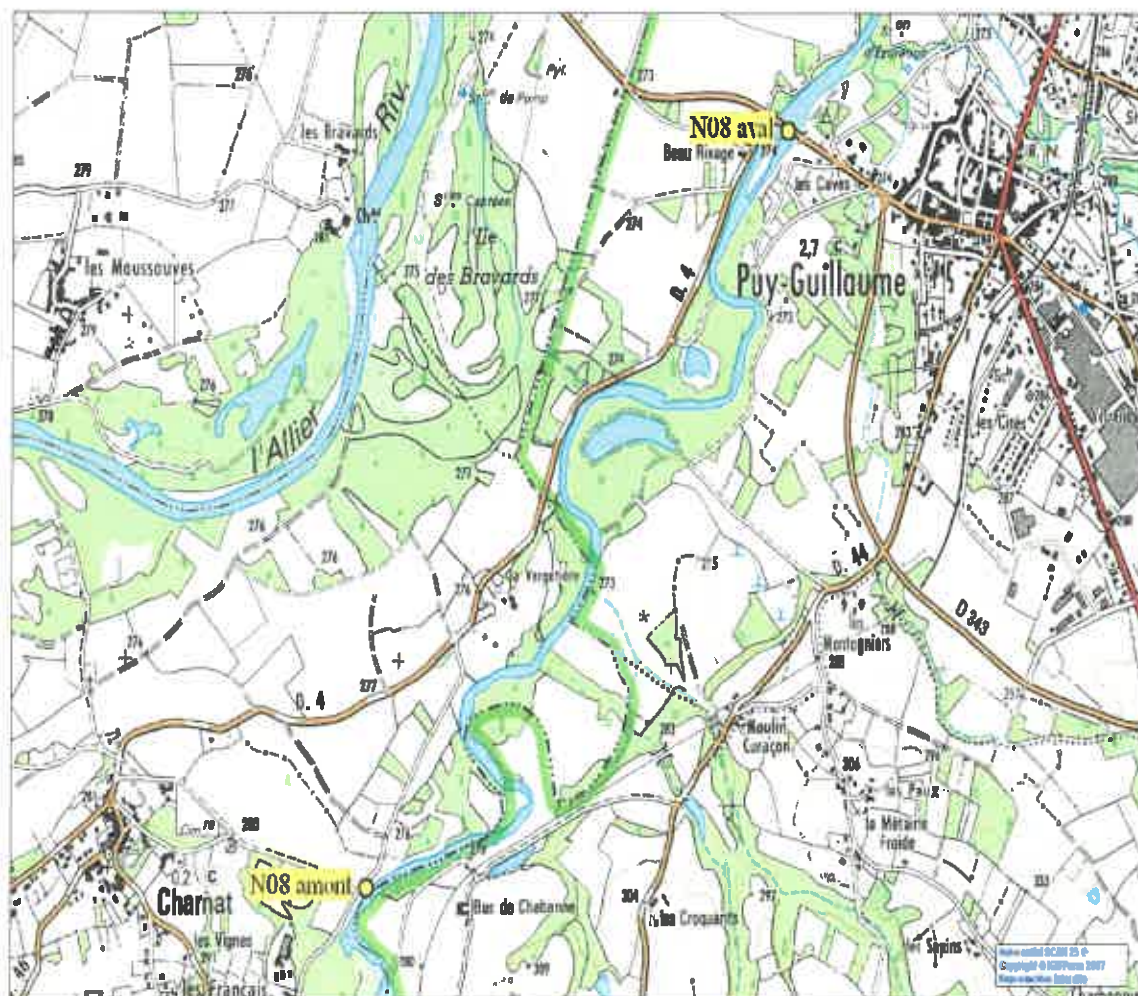
LOT N 8

Communes: Puy Guillaume, Charnat, Paslières

Dit : de la Vergetière

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9429 E 003°,4443

aval : N 45°,9627 E 003°,46422



Secteur D - 3.2

DORE
LOT N 9 dit des Baraques

Limites : du pont de Puy Guillaume au Chemin des Bardins.

Longueur : 3 100 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 158 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

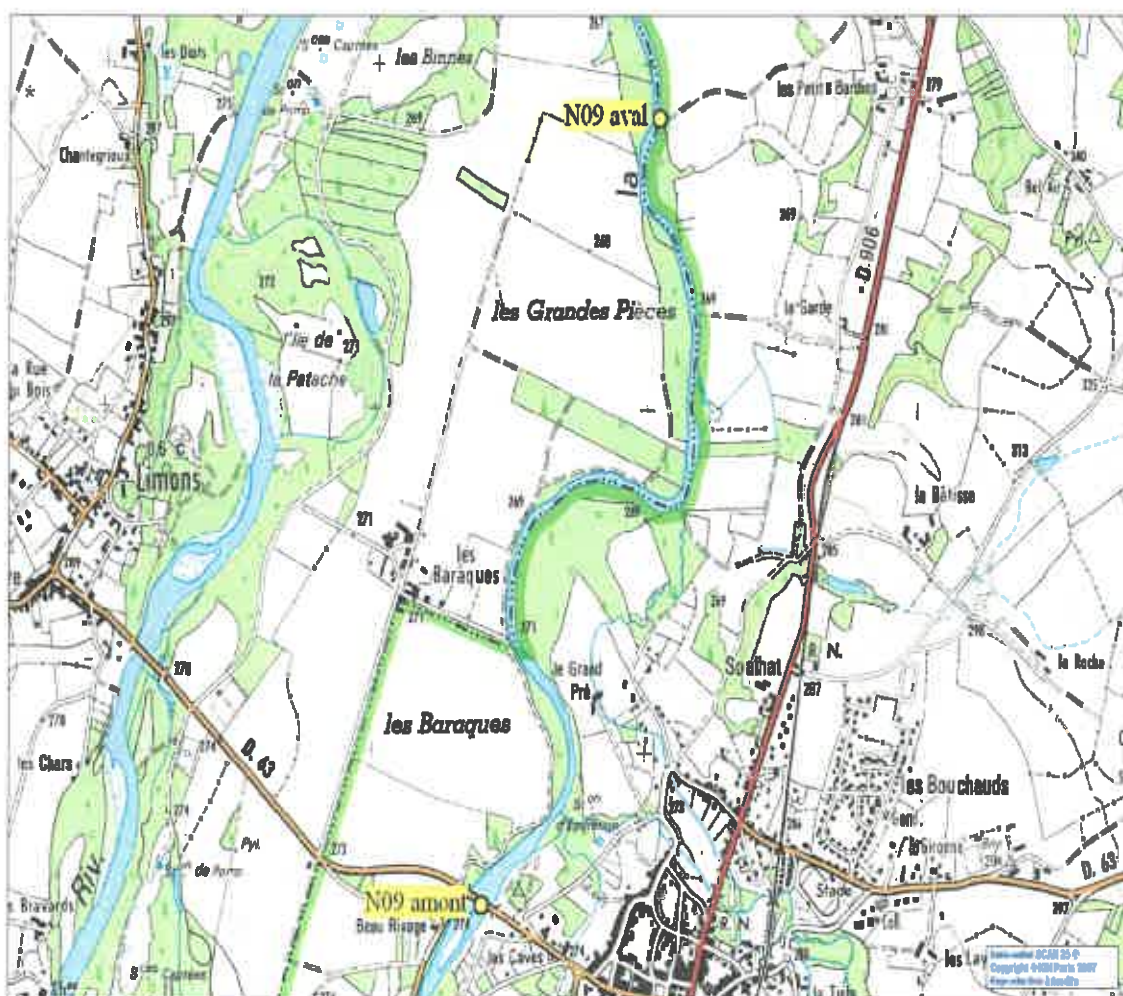
FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
LOT N 9

Communes : Puy Guillaume, Limons

Dit : des Baraques

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9627 E 003°,46422

aval : N 45°,9832 E 003°,47278



Secteur D - 3.2

**DORE
LOT N 10 - dit des Aillards**

Limites : du chemin des Bardins au confluent avec l'Allier

Longueur : 4 300 m

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 198 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

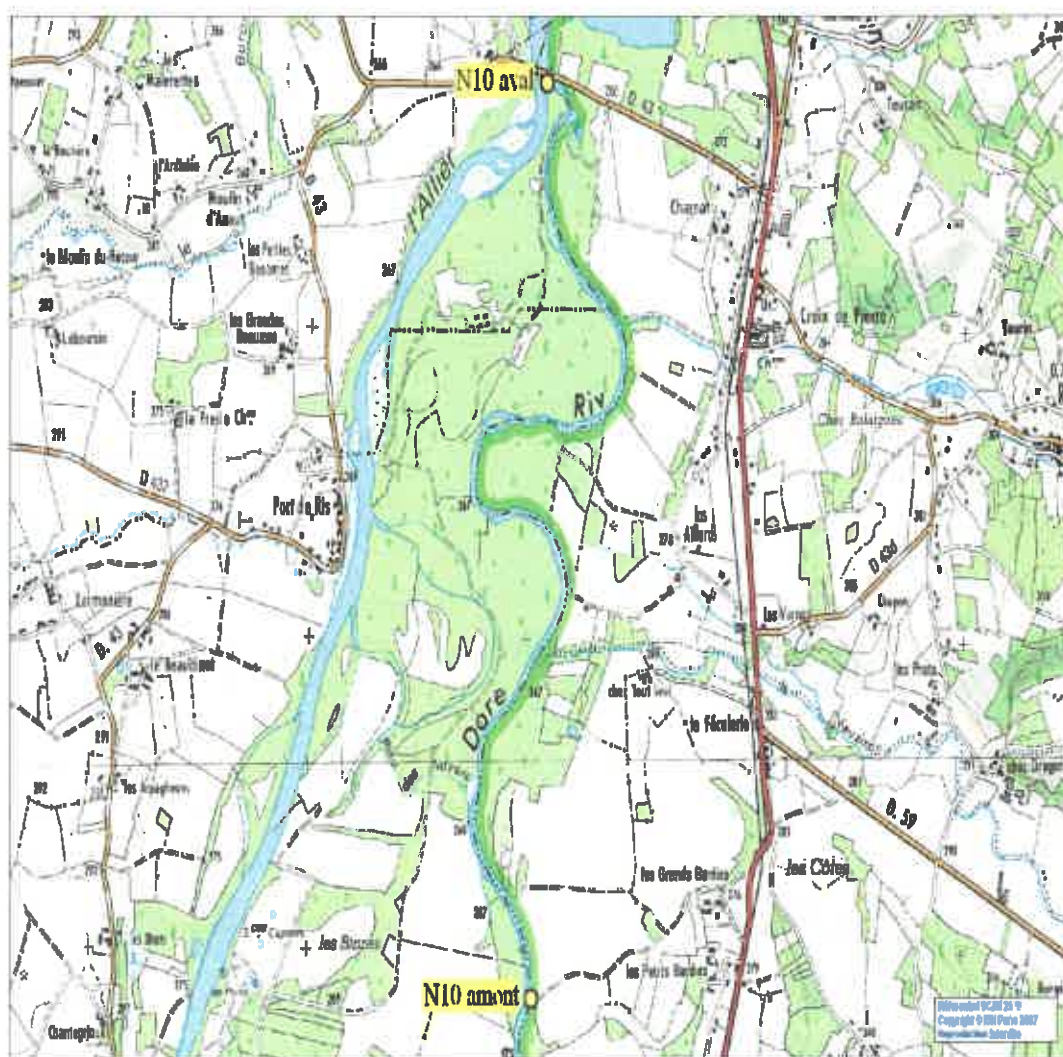
LOT N 10

Communes: Mons, Limons, Ris, Puy Guillaume

Dit : des Aillards

Coordonnée GPS : amont : N 45°,9832 E 003°,47278

Appareil Garmin aval : N 45°,0097 E 003°,47388



Secteur D – 3.3

**LAC DE RETENUE HYDROELECTRIQUE
Où le droit de Pêche appartient à l'Etat**

LA SIOULE

Lac de retenue du Barrage de Sauret Besserve

Limites : de la Côte NGF 505 de la retenue des Fades Besserves jusqu'au 400 mètres en amont du barrage de Sauret-Besserve
Cette côte NGF 505 correspond localement :

- au pont de Miremont sur le Sioulet
- au chemin de la carrière (commune des Ancizes) en rive droite sur la Sioule

Surface : 400 ha

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 1 794 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

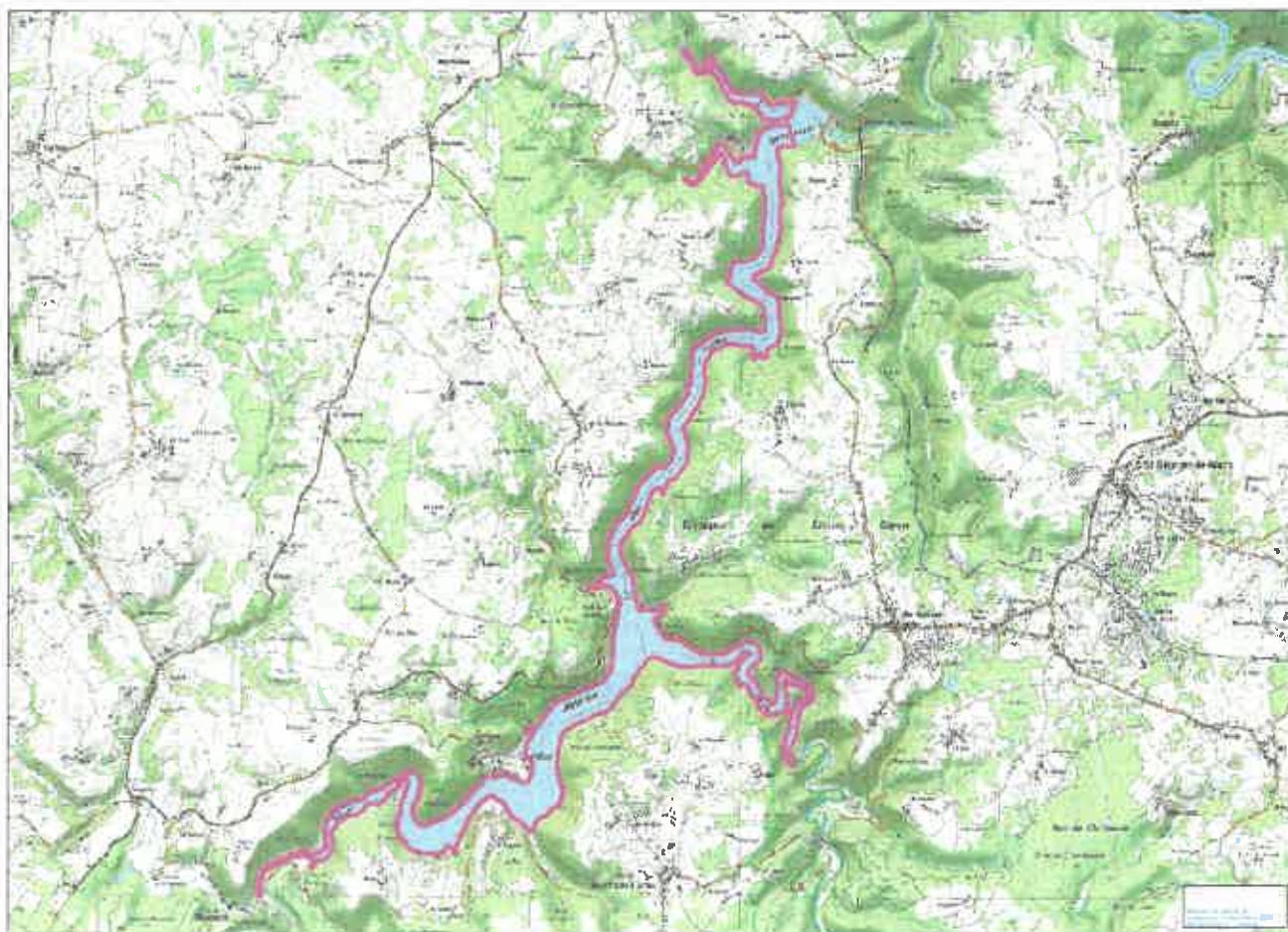


Un arrêté Préfectoral fixe le règlement particulier de la police de la navigation sur le plan d'eau de la retenue.

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE
Lac de retenue du Barrage de Sauret Besserve

Communes: Saint Priest des Champs, Sauret Besserve, Les Ancizes Comps, Miremont, Saint Jacques d'Ambur, Chapdes Beaufort

Dit : Barrage de Sauret Besserve



Secteur D – 3.3

**LAC DE RETENUE HYDROELECTRIQUE
Où le droit de Pêche appartient à l'Etat**

LA SIOULE – Barrage de Queuille

Limites : de l'aval de la passerelle de Chambonnet à 100 mètres en amont du déversoir (rive gauche) de Queuille.

Surface : 60 ha

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 197 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINs INTERDITE

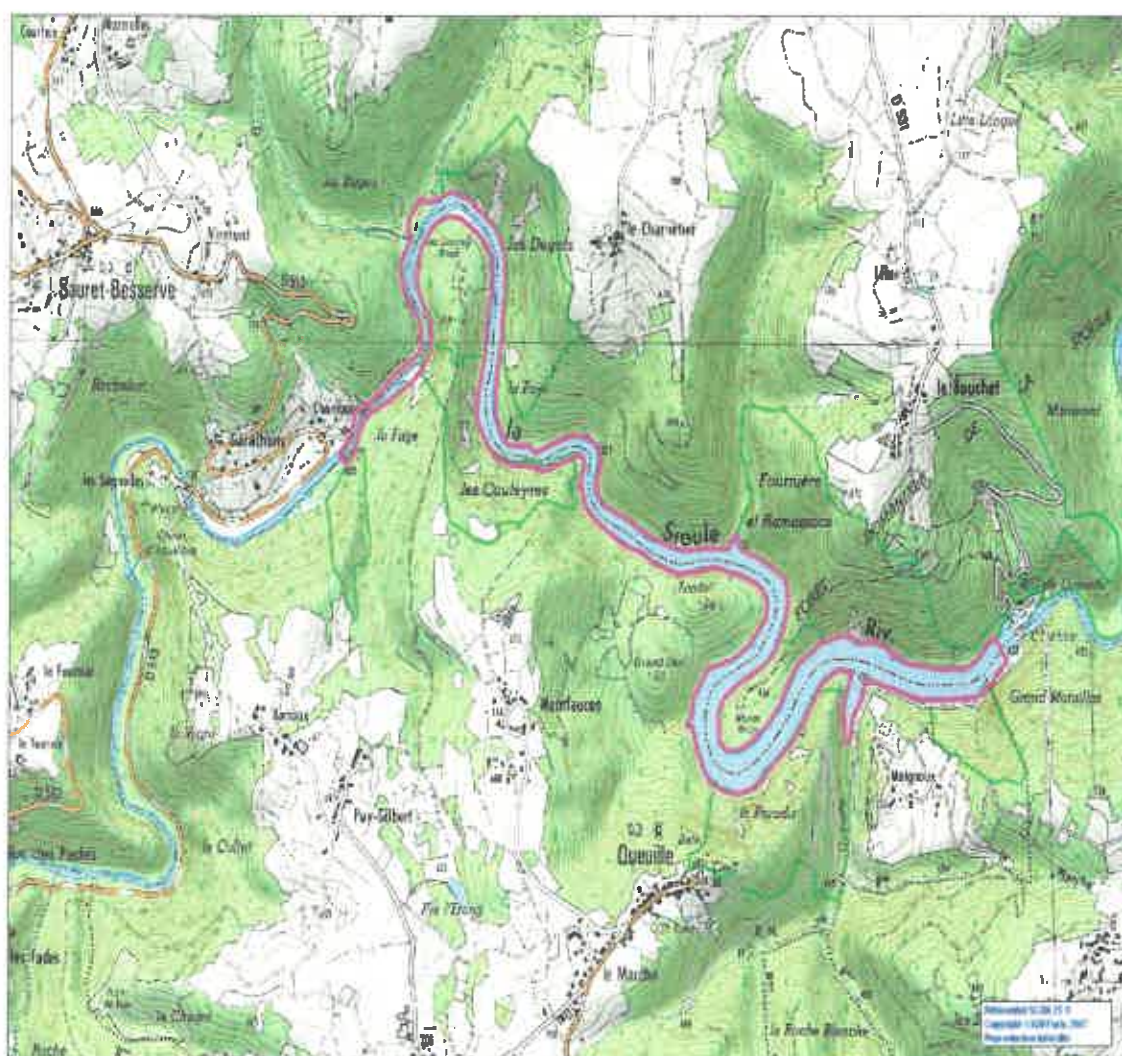
PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE LA SIOULE - Barrage de Queuille

Communes : Queuille, Saint Gervais d'Auvergne, Sauret Besserve, Vitrac

Dit : Barrage de Queuille



Secteur D – 3.3

**LAC DE RETENUE HYDROELECTRIQUE
Où le droit de Pêche appartient à l'Etat**

**RIVIÈRE DU MIODET - 2ème CATEGORIE
Barrage de Sauviat**

Limites : de l'aval de la passerelle sur le Miodet à 100 mètres en amont du barrage de Sauviat.

Surface : 15 ha

PÊCHE AUX LIGNES

Prix de location : 122 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE

PÊCHE A LA CARPE DE NUIT

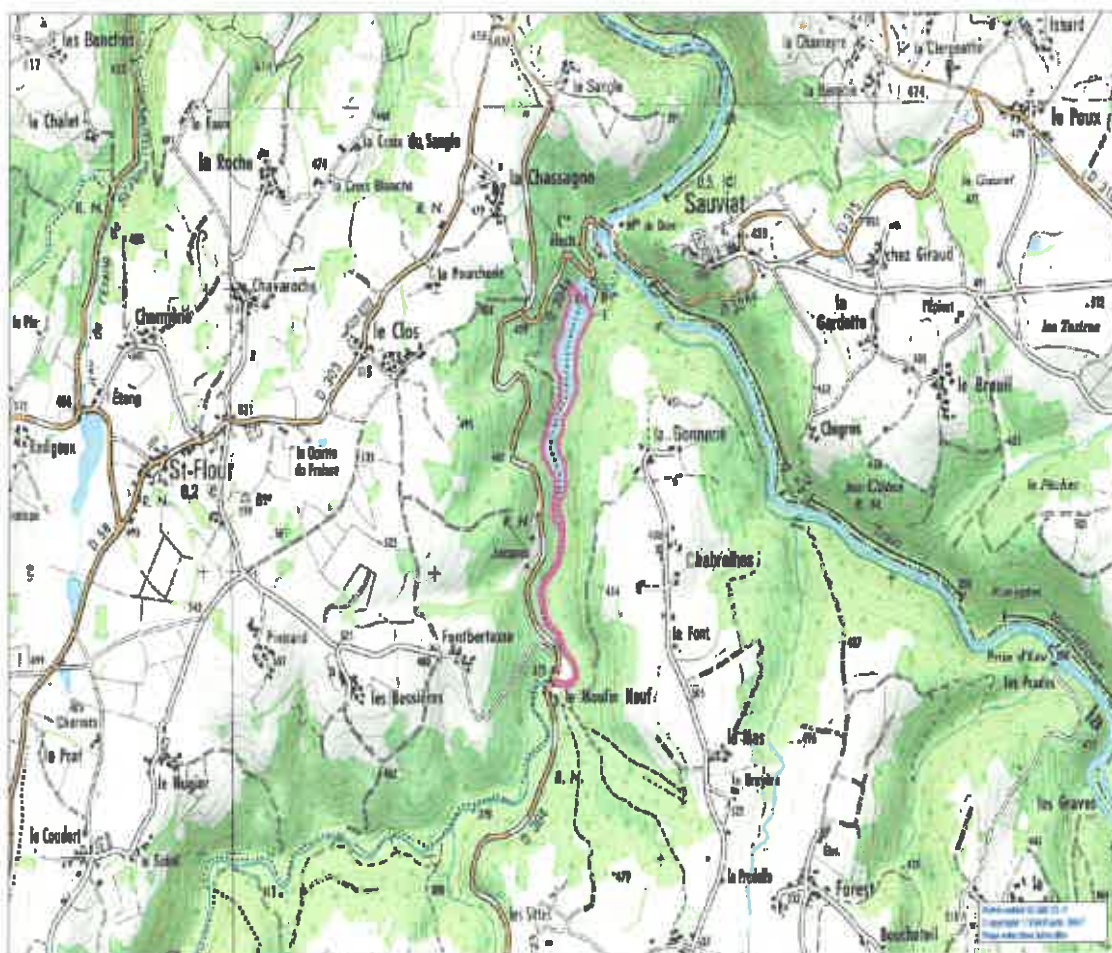
Suivant l'arrêté préfectoral annuel pour la pêche dans le Puy-de-Dôme

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

Barrage de Sauviat

Communes: Saint Flour, Domaize

Dit : Barrage de Sauviat



Secteur D – 3.3

**LAC DE RETENUE HYDROÉLECTRIQUE
Où le droit de Pêche appartient à l'Etat**

**RUISSEAU D'ANSCHALD
Lac de retenue du Barrage d'Anschald – Pisciculture à vocation
touristique**

Limites : depuis 50 mètres à l'amont de la crête du barrage jusqu'à la cote 663,00
NGF
Surface : 17 ha

PÊCHE AUX LIGNÈS

Prix de location : 117 €

Type de location : Amodiation

PÊCHE AUX ENGINES INTERDITE



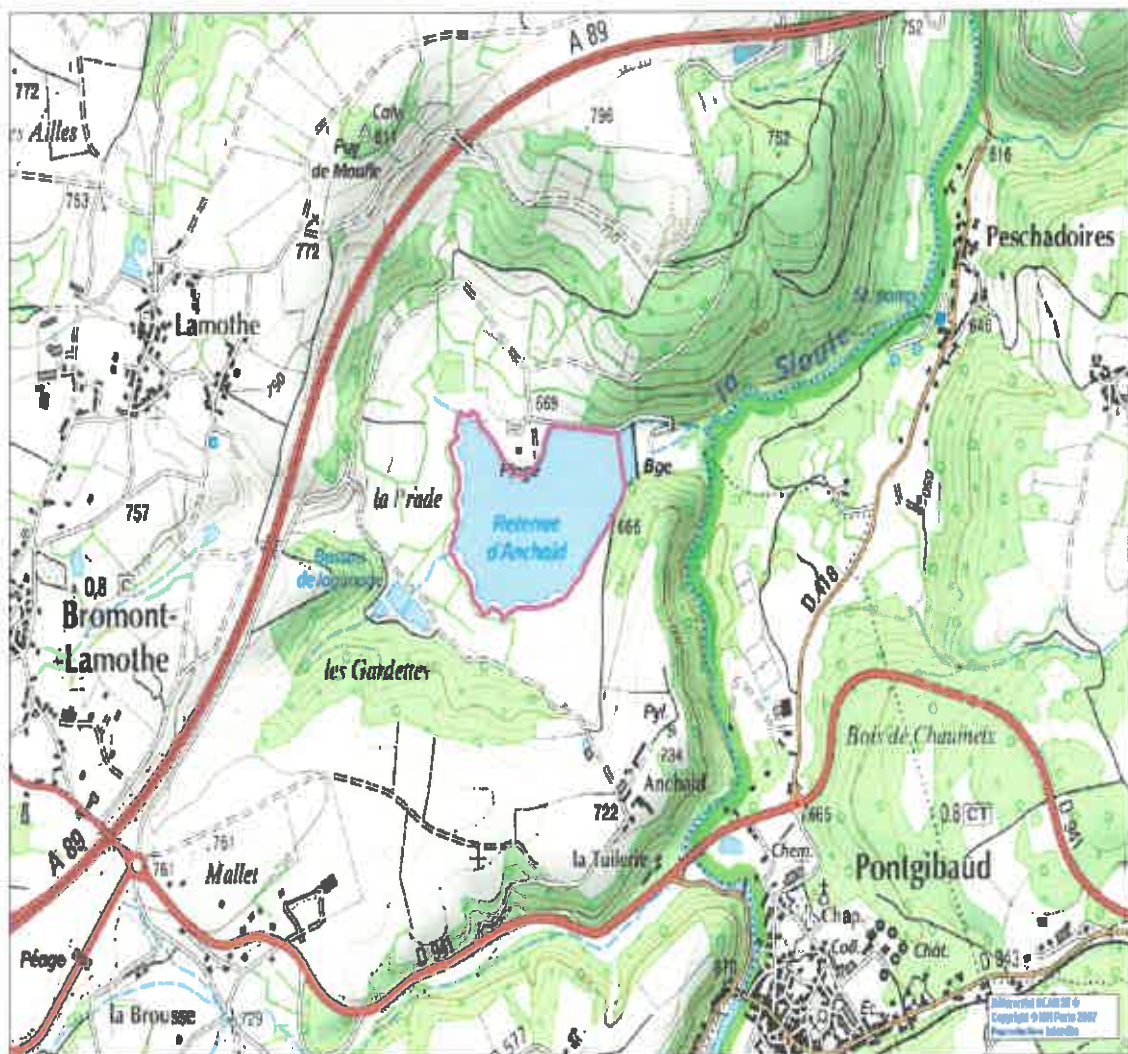
Un arrêté Préfectoral fixe le règlement particulier de la police de la navigation sur le plan d'eau de la retenue.

FICHE DE DESCRIPTION DE LOT DE PÊCHE

Lac de retenue du Barrage d'Anschald

Communes: Bromont Lamothe

Dit : Barrage d'Anschald



11
The first part of the document is a list of the names of the members of the committee who were appointed to study the problem of the distribution of the income tax.

12
The second part of the document is a list of the names of the members of the committee who were appointed to study the problem of the distribution of the income tax.